EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Jean-Christophe CERVANTES demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.

M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 19

PROJET CULTUREL DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND 2016-2026

Rapporteur : Madame Isabelle LAVEST

Le Projet Culturel de la Ville de Clermont-Ferrand 2016-2026 est un document stratégique et technique formalisant la politique culturelle pour les dix années à venir.

La Ville a choisi de faire de la culture une priorité au cœur de son projet de territoire. Elle a engagé en 2015 un large processus de concertation publique : les États Généraux de la Culture. Les 700 propositions émises alors par les 3000 participants ont nourri ce Projet Culturel, qui vise à traduire les grandes orientations de la Ville et à impulser une nouvelle dynamique. L'objectif est de participer à la construction d'une société ouverte, favoriser le pluralisme des expressions artistiques, ainsi que la liberté d'opinion et d'information. C'est pourquoi il faut affirmer une ambition élevée et positionner la culture et ses enjeux au centre de l'action publique.

Le Projet Culturel de la Ville de Clermont-Ferrand est pensé et articulé selon cinq axes, qui répondent à ces orientations stratégiques. Chacun de ces axes est décliné en engagements, illustrés de projets très concrets.

1. La coopération au cœur de l'action publique

La dynamique d'échanges initiée entre décideurs politiques, acteurs locaux et Clermontois est l'acte fondateur d'une nouvelle façon d'envisager les politiques culturelles. Cette gouvernance a pour volonté d'améliorer la prise en compte des enjeux culturels dans l'ensemble des politiques publiques mais aussi d'investir davantage les enjeux éducatifs, sociaux, économiques. La Ville de Clermont-Ferrand veille, par ailleurs, à assurer la meilleure complémentarité possible avec Clermont Communauté dans l'élaboration et la conduite d'un projet culturel de territoire, du quartier à l'agglomération.

2. Donner du sens au vivre ensemble par les arts et la culture

La participation des personnes à la vie artistique et culturelle, et plus généralement à la vie de la cité, est essentielle au projet politique de Clermont-Ferrand. La municipalité met en avant le fait de « faire ensemble » et de travailler collectivement au service d'un projet de société, en vue de transformer les modes de fabrication de la ville.

Les engagements de la Ville :

→ Accentuer la participation et la contribution des Clermontois à la vie artistique et culturelle
→ Accompagner la transmission des mémoires : un patrimoine vivant et de proximité
→ Renforcer l'accessibilité à l'offre culturelle et la mobilité des personnes

3. Une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse

La politique clermontoise fait de l'enfance et de la jeunesse une priorité. En créant les conditions pour sensibiliser aux arts, à la culture et à la connaissance dès le plus jeune âge, la Ville joue pleinement son rôle pour participer à la lutte contre les inégalités. L'éducation artistique et culturelle se construit ici comme un

droit culturel pour tous les enfants, en les accompagnant dans le développement de leur citoyenneté, dans une cohérence d'actions jusqu'à la vie adulte.

Les engagements de la Ville :

→ Une politique d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte
→ Renforcer les enseignements artistiques
→ Une vie culturelle étudiante et universitaire dynamique

4. Une ville qui soutient les artistes, dynamise la création et développe la créativité

La Ville de Clermont-Ferrand a engagé une politique culturelle d'ampleur, qui s'est traduite par un effort budgétaire et des investissements importants, lui permettant aujourd'hui de jouer un rôle de capitale culturelle régionale. Elle doit être le lieu d'expérimentations et d'innovations, accordant **une place forte à la création locale et internationale**. Elle s'engage à poursuivre ce développement artistique ambitieux et à favoriser une ambiance culturelle foisonnante, qui nourrit tous les espaces de la ville.

Les engagements de la ville :

→ Une politique renouvelée autour des institutions et des équipements culturels
→ Un nouvel élan pour la création artistique
→ Une présence des arts renforcée dans l'espace public

5. Une ville attractive, ouverte sur le monde

Clermont-Ferrand projette **de devenir le grand pôle métropolitain du centre de la France**. Pour accompagner cette mutation, il est essentiel que la ville définisse et consolide son identité politique, territoriale, culturelle et économique, indispensable à son développement et son attractivité. L'objectif est de renforcer l'attrait et la notoriété de la Ville, en mettant davantage en avant son patrimoine, ses manifestations artistiques et en affirmant sa volonté dans le champ culturel.

Les engagements de la ville :

→ Valoriser son histoire et ses atouts
→ Renforcer les coopérations internationales
→ Candidater au label de Capitale Européenne de la Culture

En écrivant ce Projet Culturel**, Clermont-Ferrand affirme sa singularité et sa capacité d'innovation** au sein de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Passer de la ville industrielle à la ville intelligente et solidaire, qui sait être attentive à sa population tout en étant ouverte sur le territoire, l'Europe et le monde, telle est l'ambition de la collectivité pour les années à venir.

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'adopter le projet culturel de la Ville joint en annexe.

D E L I B E R A T I O N

La proposition, mise aux voix, est adoptée à la majorité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1er juillet 2016

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

PROJET CULTUREL DE CLERMONT-FERRAND 2016 - 2026

CLERMONT FERRAND

Forgée sur des valeurs d 'humanisme, de solidarité et d 'émancipation, la culture a davantage que des vertus visibles ou mesurables. Elle est nécessaire à l 'homme et consubstantielle à son humanité, de même qu'elle nous fait grandir en tant qu' individu et en tant que citoyen. Il ne peut exister de société, de groupe, de communauté sans culture. Or, nous avons plus que jamais besoin de mieux comprendre l'autre, d'être plus tolérant aux cultures qui nous sont étrangères.

Les arts et la culture permettent aussi à chacun de penser par soi-même et de construire des repères dans un monde en profond changement.

Olivier Bianchi



Un Projet Culturel pour Clermont-Ferrand
2016 – 2026

- LA COOPÉRATION AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE
- DONNER DU SENS AU VIVRE ENSEMBLE PAR LES ARTS ET LA CULTURE
- UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE
- UNE VILLE QUI SOUTIENT LES ARTISTES, DYNAMISE LA CRÉATION ET DÉVELOPPE LA CRÉATIVITÉ
- UNE VILLE ATTRACTIVE ET EUROPÉENNE



" Maudits sonnants, le carillon céleste ", Compagnie Transe Express
Les Contre-plongées, place de Jaude

SOMMAIRE

6 I INTRODUCTION

8 I PRÉAMBULE
8 I La démarche adoptée pour la rédaction du projet
8 I La coopération au cœur de l'action publique
- La coopération au cœur de la politique culturelle clermontoise
- Des politiques complémentaires entre la ville-centre et la future Communauté urbaine

14 I PREMIÈRE PARTIE - DONNER DU SENS AU VIVRE ENSEMBLE PAR LES ARTS ET LA CULTURE
16 I Accentuer la participation et la contribution des Clermontois à la vie artistique et culturelle
20 I Accompagner la transmission des mémoires - un patrimoine vivant et de proximité
23 I Renforcer l'accessibilité à l'offre culturelle et la mobilité des personnes

25 I DEUXIÈME PARTIE - UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE
27 I Une politique d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte
30 I Renforcer les enseignements artistiques
32 I Une vie culturelle étudiante et universitaire dynamique

34 I TROISIÈME PARTIE - UNE VILLE QUI SOUTIENT LES ARTISTES, DYNAMISE LA CRÉATION ET DÉVELOPPE LA CRÉATIVITÉ
35 I Une politique renouvelée autour des institutions et des équipements culturels
38 I Un nouvel élan pour la création artistique
43 I Une présence renforcée des arts dans l'espace public

44 I QUATRIÈME PARTIE - UNE VILLE ATTRACTIVE, OUVERTE SUR LE MONDE
45 I Une métropole attractive, riche de son passé et de ses atouts
48 I Une métropole ouverte sur l'Europe et le monde
50 I Clermont-Ferrand, candidate au titre de capitale européenne de la culture

54 I CLERMONT-FERRAND EN 2030 : MA VILLE RÊVÉE

56 I ANNEXE - PLAN DES LIEUX CULTURELS CLERMONTOIS

INTRODUCTION

UN PROJET POLITIQUE DE PREMIER PLAN

Clermont-Ferrand place la culture au cœur de son projet de territoire. Contrairement à d'autres villes en France et en Europe, dans un contexte économique difficile et un environnement politique qui voit la cause culturelle faiblir, **nous décidons de faire de la culture une priorité.** Première collectivité à signer en 2015 un « Pacte pour la culture » – engageant l'État et la capitale de l'Auvergne à maintenir pour trois ans leurs financements respectifs en faveur de la culture –, Clermont-Ferrand s'est engagée la même année dans un large processus de concertation publique, conçu à la fois pour nourrir le projet de mandat et alimenter une première réflexion sur la construction de la candidature au label « Capitale Européenne de la Culture ».

Pour mieux se projeter dans l'avenir, la collectivité a en effet éprouvé le besoin de se réinventer, de réinterroger ses savoir-faire, ses forces et ses faiblesses, en faisant le pari de l'intelligence collective et de la discussion comme objectif et comme méthode. C'est pourquoi, durant plus de six mois, Clermont-Ferrand a mis en œuvre des États Généraux de la Culture. Ils ont permis de mobiliser plus de 3000 personnes. De nombreuses réunions publiques ont été proposées et une enquête a été réalisée sur Internet, pour inviter les Clermontois à participer à la définition d'une nouvelle ambition culturelle pour leur territoire. Les États Généraux de la Culture ont produit des centaines de propositions qui constituent en grande partie le socle des engagements concrets de la Ville pour les années à venir et trouvent leur traduction dans le présent Projet Culturel.

POURQUOI FORMALISER UN PROJET CULTUREL EN 2016 ?

S'appuyant sur la dynamique engagée avec les États Généraux de la Culture, le Projet Culturel de Clermont-Ferrand vise à traduire les grandes orientations de la Ville et à impulser une nouvelle dynamique culturelle. Il est l'occasion de réaffirmer notre ambition et nos principes en matière culturelle, en mettant en valeur les actions prioritaires conduites durant le mandat actuel (2014-2020), tout en évoquant celles qui pourront se développer ultérieurement. Pour ces raisons, le Projet culturel sera révisable à mi-parcours.

Pourtant, la politique culturelle que la Ville souhaite porter pour les années à venir ne constitue pas un programme d'actions figé. Ce document n'est pas exhaustif. Il est avant tout à appréhender comme une dynamique nouvelle autour d'une conception ouverte de la culture. Ferment de compréhension et de transformation individuelle et collective, la culture est aussi un formidable levier de développement du territoire, d'innovation et de capacité à renforcer le lien social.

Une politique culturelle doit participer à construire une société apaisée, favoriser le pluralisme des expressions artistiques et culturelles, ainsi que la liberté d'opinion et d'information. Elle doit contribuer à l'épanouissement des personnes et à la libre construction d'identités singulières et collectives. Elle est un moyen de lutter contre les discriminations et contre les inégalités. Les questions culturelles sont au cœur des grandes interrogations de notre société. C'est pourquoi il est décisif de **remettre la question culturelle et ses enjeux en termes de démocratie au centre de l'action publique.** C'est tout le sens de l'engagement que porte Clermont-Ferrand en la matière.

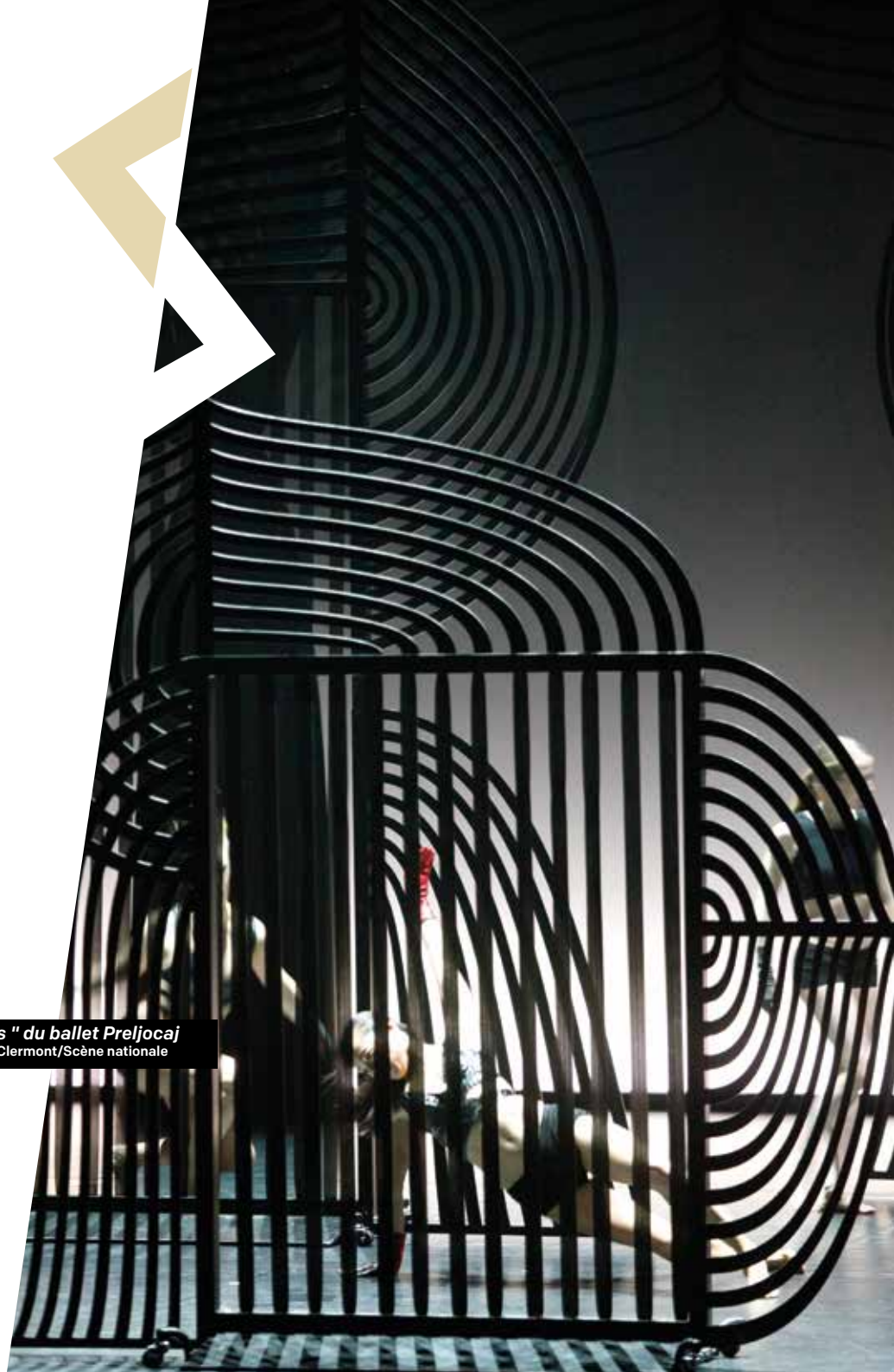
UNE VISION À LONG TERME

Clermont-Ferrand doit prendre pleinement sa place au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en tant que pôle d'équilibre aux côtés des autres pôles métropolitains que sont Lyon, Grenoble ou Saint-Étienne. Elle veillera à harmoniser son action avec celle de la communauté urbaine, dans un souci de cohérence et dans un esprit de coopération renforcée. Mais elle souhaite également se projeter à une échelle plus large, au plan national et européen pour devenir la capitale culturelle régionale du centre de la France. Elle veillera à fédérer autour d'elle et de ses projets les entreprises et l'ensemble du tissu économique dans des relations partenariales structurantes. La Ville s'appuiera également sur ses atouts environnementaux et culturels.

C'est pourquoi, parallèlement aux États Généraux de la Culture et à l'élaboration d'un nouveau projet culturel, nous engageons la candidature de la Ville au titre de Capitale Européenne de la Culture pour 2028, prochaine occasion pour une ville française d'un large dialogue culturel à l'échelle du continent européen. En manifestant à la fois une ambition européenne et la volonté de se placer au plus près des citoyens, la Ville de Clermont-Ferrand fait preuve d'une vision à long terme. La candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture lui donne un horizon extrêmement motivant et une perspective qui permet de se projeter dans l'avenir. **Clermont-Ferrand affirme ainsi sa singularité et sa capacité d'innovation** au sein de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Passer de la ville industrielle à la ville intelligente et solidaire, qui sait être attentive à sa population tout en étant ouverte sur le territoire, l'Europe et le monde, telle est notre ambition pour les années à venir.

Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand
Isabelle Lavest, Adjointe à la Politique culturelle



" Les nuits " du ballet Preljocaj
Comédie de Clermont/Scène nationale

LA DÉMARCHE ADOPTÉE POUR LA RÉDACTION DU PROJET

● Un processus issu de la contribution collective

Le Projet Culturel de Clermont-Ferrand est l'aboutissement d'une démarche de concertation et de participation des habitants sans précédent organisée en 2015. Comme pour le Projet Éducatif de la Ville, le Plan Local d'Urbanisme et les Rencontres citoyennes de la Mobilité, les États Généraux de la Culture ont été l'occasion de consulter une grande diversité de Clermontois représentant les mondes les plus divers (artistes, acteurs culturels, habitants, agents et élus des collectivités locales, acteurs des filières économiques, touristiques, de l'éducation, du social notamment). L'approche méthodologique a permis de mener des rencontres dans les quartiers, des rencontres professionnelles, une consultation sur Internet, conduisant à 700 propositions concrètes. Basée en grande partie sur ce corpus d'idées et de préconisations, la municipalité a pris l'engagement de 60 mesures qui sont développées dans le présent document.

● L'élaboration du Projet Culturel de Clermont-Ferrand

Durant plus de cinq mois (décembre 2015 – avril 2016), la collectivité a prolongé cet esprit de concertation avec l'ensemble de ses services et par des entretiens de groupe mobilisant une quarantaine d'acteurs pour affiner l'analyse, vérifier l'articulation entre les propositions issues des États Généraux de la Culture et les projets opérationnels que la collectivité souhaite réaliser à l'horizon 2016-2026. Les orientations de la Ville sont le résultat de ce dialogue fructueux. Elles ont vocation à permettre aux Clermontois de mieux entrevoir le projet qui leur est proposé et aux acteurs artistiques et culturels de s'inscrire dans des objectifs communs. La pensée et les échanges se poursuivront au-delà de l'élaboration de ce document, afin de continuer à avancer dans la construction d'un espace de réflexion pérenne, qui permette une implication conjointe de la Ville et des acteurs culturels en faveur d'**une action publique en mouvement** pour les arts et la culture à Clermont-Ferrand.

➜ Le rapport de synthèse des États Généraux de la Culture et les 60 mesures de la Ville sont consultables en ligne sur le site Internet www.clermont-ferrand.fr

LA COOPÉRATION AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

● Poursuivre le dialogue, inventer de nouvelles formes de coopération

La dynamique d'échanges engagée avec les États Généraux de la Culture est l'acte fondateur d'**une nouvelle façon d'envisager les politiques culturelles.** Les démarches de concertation, de confrontation – des points de vue, des questionnements et des expériences – apparaissent comme indispensables dans la fabrique de l'innovation et dans le renouvellement des formes de l'action publique. Rassembler aussi souvent que possible les Clermontois autour des enjeux culturels, susciter des propositions, dialoguer et construire ensemble est essentiel pour impulser des projets bien arrimés aux réalités locales et instituer une dynamique partagée pour Clermont-Ferrand.

● Des politiques transversales au service du développement du territoire et des personnes

C'est pourquoi **une nouvelle gouvernance des politiques publiques** est progressivement mise en œuvre, plus transversale et plus coopérative. Elle a pour objectif de concourir au développement du territoire dans son ensemble et de répondre aux défis qui traversent aujourd'hui les pouvoirs locaux. L'ambition est non seulement d'améliorer la prise en compte des enjeux culturels dans l'ensemble des politiques publiques mais aussi d'investir davantage les enjeux éducatifs, sociaux, économiques dans les politiques culturelles. Il s'agit d'établir des modalités de travail entre les différents services autour d'un projet donné, de créer des espaces de concertation, de travail en réseau, de contractualisation pour inscrire les projets dans des logiques d'ensemble, dans une même dynamique et une compréhension partagée des enjeux.

● Des dynamiques partenariales entre tous les acteurs

Insuffler une logique de gouvernance entre décideurs publics, acteurs et population autour de projets qui concernent la vie du territoire. C'est dans cet esprit que la Ville a mis en place des dispositifs de collaboration sur un mode contractuel avec de nombreuses structures



Les États généraux de la culture
Maison de la culture

associatives (elle accompagne et soutient plus de 150 associations), notamment dans la conduite des grands projets qui impactent le quotidien et le cadre de vie des Clermontois. Toutes les formes de partenariat, de dialogue et de travail en réseau ont vocation à être cultivées. En reconnaissant les formes auto-organisatrices des acteurs culturels, en accordant une attention aux initiatives privées (associations, collectifs ou lieux alternatifs) participant à la richesse du tissu culturel, la Ville s'attache à bâtir une discussion permanente autour des valeurs d'intérêt général qui structurent son projet.

Un partenariat affirmé avec l'ensemble des acteurs publics

La politique culturelle engagée par Clermont-Ferrand se construit dans **un partenariat ancien et durable avec l'ensemble des partenaires institutionnels** : le ministère de la Culture, sa Direction régionale des affaires culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme et Clermont Communauté. La Ville souhaite engager des stratégies partagées par tous les acteurs publics et les forces vives du territoire, dans un esprit de coopération et de solidarité. La Ville assure un rôle de locomotive au service du développement territorial auvergnat dans le cadre de la Grande Région. Par le renforcement des coopérations culturelles interterritoriales, de nouvelles stratégies plus lisibles à l'échelle européenne et plus compréhensibles pour les citoyens s'écrivent en cohérence avec les collectivités, les artistes, les acteurs culturels et Le Transfo, agence régionale de développement culturel en Auvergne.

L'ambition de renforcer la dimension collaborative et transversale de l'action publique engagée par Clermont-Ferrand se traduit par une politique partenariale renforcée avec l'ensemble des acteurs du territoire. Deux axes principaux guident son action.

LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE :

- LA COOPÉRATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE CLERMONTOISE
- DES POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES ENTRE LA VILLE-CENTRE ET LA FUTURE COMMUNAUTÉ URBAINE



Les États généraux de la culture
Salle Gilbert-Gaillard

LA COOPÉRATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE CLERMONTOISE

VERS LA CONTRACTUALISATION DE VALEURS COMMUNES

La Ville de Clermont-Ferrand réfléchit à formaliser le socle de valeurs communes qu'elle partage avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire dans des objectifs de développement humain, urbain et favorisant la cohésion sociale. Pour cela, elle envisage la définition d'une Charte de coopération culturelle qui serait un document de référence – pour les acteurs sociaux, éducatifs, culturels, artistiques et de la politique de la ville – et un document d'engagement et de suivi de cette nouvelle dynamique, dans un cadre contractuel partagé. Elle se construira et évoluera dans le temps, afin d'être un outil de coopération qui s'adapte aux modifications du territoire et qui puisse être largement repris par l'ensemble des acteurs en présence.

L'élaboration de la Charte de coopération culturelle pourrait conduire à aborder les démarches d'évaluation de façon beaucoup plus intégrées et renforcées. Elle privilégierait l'évaluation qualitative, qui aiderait à comprendre le chemin parcouru et à se projeter dans l'avenir. L'évaluation constituerait une base de dialogue pour l'ensemble des parties prenantes du développement culturel de Clermont-Ferrand. La Ville pourrait s'associer à Clermont Communauté pour développer cette politique d'évaluation à l'échelle du territoire.

DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION APPROFONDIES AU SEIN DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La Ville s'engage également à renforcer les dynamiques de coopération et une approche transversale des politiques publiques. Elle fait évoluer les organisations et engage de nouvelles modalités d'actions pour travailler au développement du territoire dans son ensemble. De la conception d'un projet à son évaluation, la municipalité souhaite transformer ses propres pratiques professionnelles et administratives. Les services de la Ville travaillent à l'élaboration de nouvelles méthodologies de travail, qu'il s'agisse de la constitution régulière d'espaces de dialogue et de temps de formations partagés, des processus de décisions, de la mobilisation

de personnes-ressources... Une ingénierie visant à renforcer les logiques transversales se développera au sein de la municipalité pour créer une dynamique croisant différents services. Elle pourra aussi prendre la forme d'une collaboration étroite avec des partenaires privés, dans une volonté d'accroître les coopérations économiques.

DES POLITIQUES COMPLÉMENTAIRES ENTRE LA VILLE-CENTRE ET LA FUTURE COMMUNAUTÉ URBAINE

La Ville de Clermont-Ferrand veille à assurer la meilleure coordination possible avec Clermont Communauté dans l'élaboration et la conduite d'un projet culturel de territoire, du quartier à l'agglomération. Chaque institution a vocation à formaliser son Projet Culturel dans le respect des compétences de l'autre et dans une vision dynamique de l'action publique.

L'ÉCRITURE DE PROJETS CULTURELS COMPLÉMENTAIRES

Les communes, et notamment la Ville-centre, sont des partenaires privilégiés et incontournables de Clermont Communauté. En 2004, le Conseil de la Communauté d'agglomération clermontoise a adopté le projet d'orientation communautaire du développement culturel, programme d'actions à quinze ans. En 2015, une des priorités politiques du mandat est l'élaboration d'un nouveau Projet Culturel communautaire, qui a vocation à constituer le volet culturel du projet de territoire de la Communauté urbaine – qui succédera à la Communauté d'agglomération le 1er janvier 2017. Ce nouveau projet, co-construit avec les 21 communes de l'agglomération, est décliné en dispositifs d'intervention et plan d'actions opérationnels qui se déploieront après le 1er janvier 2017. En se dotant d'un nouveau projet culturel communautaire et de nouveaux champs de compétences, Clermont Communauté redéfinit ses axes et priorités dans les différents secteurs culturels, en tenant compte des orientations des autres communes et notamment de la Ville-centre.



Festival international du court métrage
Maison de la culture



Festival du court métrage
Ciné-piscine

Le projet culturel communautaire prend en compte le rôle majeur de celles-ci dans la vie et le développement culturels, en renouvelant l'engagement du projet de 2004 « de veiller à ce que sa politique ne dépossède pas et ne dédouane pas les communes de leur responsabilité d'engager et de développer des politiques culturelles municipales propres ». L'agglomération agit dans le cadre de ses compétences définies par l'intérêt communautaire et dans le respect des compétences des communes, dont la médiation, l'action culturelle territoriale et la diffusion sont les axes prioritaires. Par sa capacité à coordonner et animer des projets à l'échelle du territoire, la Communauté urbaine de demain, avec l'appui de la Ville de Clermont-Ferrand, favorisera le travail en réseaux entre acteurs et équipements, impulsera des coopérations et des actions structurantes ainsi qu'une mise en commun de moyens.

DES ENJEUX STRATÉGIQUES PARTAGÉS

La Ville de Clermont-Ferrand partage pleinement les enjeux stratégiques identifiés pour le territoire communautaire :

- affirmer Clermont Communauté comme une terre d'accueil et d'expression pour les artistes et les créateurs, notamment par la création de résidences, d'ateliers ou de lieux d'expérimentations, par le développement d'échanges internationaux ou encore la valorisation des artistes locaux ;
- valoriser et conforter les grands marqueurs culturels, événementiels et projets d'intérêt métropolitains qui concourent à l'attractivité clermontoise, à l'instar du Festival International du court-métrage, de la Scène nationale ou demain le projet de Capitale Européenne de la Culture ;
- ouvrir un dialogue entre le territoire et ses patrimoines, raconter leur histoire pour mieux imaginer un avenir commun, par la création de parcours culturels pour les enfants ou encore la valorisation du patrimoine clermontois, en complémentarité avec la démarche de labellisation « Ville et Pays d'art et d'histoire » qui sera portée par l'agglomération ;
- placer la culture à l'intersection des politiques publiques, avec le développement de projets partagés entre les acteurs de l'éducation, de la politique de la ville, de l'animation socioculturelle...

Clermont communauté affirme dans ses « Orientations stratégiques du projet culturel communautaire » (mai 2016) que « Les communes souhaitent rester en première ligne pour soutenir la vie culturelle, particulièrement dans une idée de proximité. Elles encouragent la création artistique et elles organisent ou créent les conditions d'une diffusion culturelle ou patrimoniale variée destinée à des publics diversifiés. Elles aident les associations qui irriguent leurs territoires et concourent à la vitalité des pratiques en amateur. Elles impulsent et accompagnent de façon décisive l'offre de médiation, d'éveil et la formation artistique. Elles se sont dotées, pour celles qui en ont fait le choix, d'équipes et d'équipements professionnels. »

La politique culturelle de Clermont Communauté est mise en œuvre dans trois dimensions complémentaires :

- la coordination et l'animation territoriales ;
- l'attractivité du territoire et la coopération régionale ;
- l'exercice de quatre compétences culturelles qui sont la musique et l'image ; la lecture et l'écriture ; l'enseignement artistique ; les musées et la valorisation du patrimoine.

Les deux premières dimensions sont fondées sur une étroite collaboration entre la Ville-centre et la communauté urbaine aux fins de fédérer les énergies, de mobiliser les moyens et d'être lisible et cohérent aux échelles locale et régionale. La troisième dimension sur les compétences nécessite de préciser les périmètres d'intervention entre Clermont-Ferrand et Clermont communauté pour agir en complémentarité, particulièrement dans les secteurs de la musique et de l'image.

Le principe est de retenir un échelon de référence et un échelon complémentaire. La Ville est l'échelon de référence pour ce qui relève de la proximité et de la relation aux habitants, particulièrement à travers la diffusion, la formation et la médiation. Elle soutient, par exemple, des programmations riches et variées pour les Clermontois en musiques actuelles (La Coopérative de Mai ou des festivals comme Musiques Démesurées, Europavox, Hippocampus, Jazz en Tete, l'Electric Palace, le Flower Coast, Gergovibes, le Carrefour de la Chanson, Phil Grobi, Les Trans'urbaines...). Elle soutient la création locale par le biais des grands opérateurs culturels du territoire. Pour sa part, la communauté urbaine agit principalement sur les enjeux économiques, d'attractivité et de mise en réseau.

Elle est dans des logiques de structuration des écosystèmes locaux (musique, art contemporain...), de soutien à la production et à l'expérimentation et d'accompagnement d'acteurs professionnels ou émergents dans leurs parcours. La Ville-centre continue d'apporter une ingénierie pour les projets et les dispositifs d'accompagnements d'artistes qui ne s'inscrivent pas dans les dispositifs communautaires.

Clermont-Ferrand et la prochaine Communauté urbaine vont par ailleurs renforcer leur coopération autour de projets structurants ou stratégiques par des conventions qui favoriseront la convergence des ambitions et des objectifs ainsi que la mutualisation de capacités financières. Elles s'engagent à mettre en place un processus d'évaluation conjoint qui permettra l'actualisation de leurs projets respectifs et approfondira leur collaboration.



Général Elektriks
Festival Europavox

1RE PARTIE

DONNER DU SENS AU VIVRE ENSEMBLE PAR LES ARTS ET LA CULTURE



LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

- ACCENTUER LA PARTICIPATION ET LA CONTRIBUTION DES CLERMONTOIS À LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE
- ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DES MÉMOIRES : UN PATRIMOINE VIVANT ET DE PROXIMITÉ
- RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE CULTURELLE ET LA MOBILITÉ DES PERSONNES

La participation des personnes à la vie artistique et culturelle est au cœur du projet politique de la Ville de Clermont-Ferrand.

Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus seulement d'assurer l'égal accès à la culture de tous les habitants mais de dépasser l'approche par les publics pour parler plus largement des citoyens et de leur rapport aux arts et à la culture. Il s'agit de créer les conditions d'une plus grande participation à la vie artistique et culturelle, et plus généralement à la vie de la cité, dans le respect des droits culturels définis par la Loi NOTRE. Clermont-Ferrand souhaite **engager un nouvel élan dans sa manière d'appréhender la politique culturelle**, en inventant un modèle de développement qui lui est propre. Penser l'articulation et la complémentarité entre démocratisation culturelle et démocratie culturelle est au cœur de sa démarche.

Ce renouveau se fonde sur le fait de **« faire ensemble »** et de **travailler collectivement au service d'un projet de société.** En favorisant l'émergence d'une « société de la contribution », la Ville de Clermont-Ferrand s'appuie sur les nouvelles pratiques sociales et le développement des usages numériques. Elle se réfère ainsi aux habitants pour revivifier la politique culturelle engagée et instaurer de nouvelles formes de démocratie. En travaillant davantage avec ceux qui la composent, elle tend à transformer les modes de fabrication de la ville dans un dialogue permanent avec les citoyens.

Les quartiers seront mis au cœur des politiques publiques pour aller vers un aménagement culturel du territoire plus équilibré et valorisant les acteurs de proximité. L'enjeu est de remettre le lien social et la vie en commun au centre des préoccupations. **S'appuyant notamment sur les arts et la culture,** la Ville de Clermont-Ferrand souhaite affirmer sa capacité à faire vivre ensemble les Clermontois dans leur diversité, tout en rappelant son attachement aux valeurs de la République, dont la force est de construire un socle commun, protégeant les spécificités de chacun. La Ville entend poursuivre cet engagement d'égalité, de solidarité et de reconnaissance des apports de tous dans la cité.

1/L'article 103 de la loi NOTRE indique que « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».



Exposition Annie Bascoul
Musée Bargoin

LES HAUTS PLATEAUX

« Théâtre à table pour territoire curieux »

Le projet des « Hauts plateaux », porté par la compagnie Les guêpes rouges-théâtre et soutenu par la Ville de Clermont-Ferrand et la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes, témoigne de cette nouvelle orientation dans la politique culturelle conduite par la collectivité. Les Hauts Plateaux est un projet expérimental et novateur. La compagnie inscrit son action dans une « résidence de quartier » durant trois ans (2016-2018), avec une présence forte sur le terrain : chaque année, la compagnie investit un quartier différent (le premier étant Champratel) et mène un travail de territoire, qui donne lieu à la représentation d'un « haut plateau » (spectacle à table). Ce projet d'implication se construit selon trois temps : une zone de rencontre (entre les habitants et la compagnie, dans le quartier), une zone artistique (spectacles, répétitions, ateliers) et une zone de rebond (garder l'élan du projet). En 2016, trois Hauts plateaux sont donnés dans le cadre de la première décentralisation des Contre-plongées de l'été.



Compagnie* Les Guêpes rouges - *théâtre
Quartier Champratel

ACCENTUER LA PARTICIPATION ET LA CONTRIBUTION DES CLERMONTOIS À LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La politique culturelle de la Ville de Clermont-Ferrand s'adresse à tous les clermontois et se développe sur l'intégralité du territoire. Elle répond à la volonté de permettre à chacun de s'ouvrir et de participer à la construction de sa ville, notamment par l'accès à la connaissance et à la culture. Cinq engagements concrets traduisent plus particulièrement cette ambition :

METTRE LES QUARTIERS AU CŒUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville a vocation à soutenir les équipes – artistiques, culturelles, socio-culturelles, de l'éducation populaire – qui mènent des projets artistiques et culturels au cœur des territoires. Elle accompagnera les initiatives innovantes dans leur relation à leur environnement et aux habitants, permettant de développer un regard nouveau sur les quartiers et les clermontois. Les projets co-élaborés avec la population, qui répondent aux besoins du quartier en lien avec le tissu local, seront privilégiés tout comme les démarches artistiques qui s'immergent dans un territoire, mobilisent des habitants dans la conception et dans la création d'une dynamique collective. Enfin, les actions de diffusion artistique ou le développement d'actions culturelles qui participent à un rééquilibrage territorial sont destinées à être développées. La collectivité incite les institutions culturelles à accroître une « décentralisation de proximité » et des programmations « hors les murs ».

Ces actions contribueront à nourrir le travail de coopération et de transversalité entre la Direction de la Culture, la Direction de l'animation et de la vie associative et la Direction du développement social et urbain. L'enjeu est bien celui du partage de la culture et de la participation aux affaires de la cité, dans le souci que chacun se réapproprie son rapport au monde.

DÉVELOPPER LA MÉDIATION CULTURELLE

La médiation culturelle vise à favoriser une plus grande participation à la vie artistique et culturelle, ainsi que l'éveil des sensibilités et la transmission des savoirs. Elle contribue également à élargir les repères de chacun et à en acquérir de nouveaux. C'est pourquoi la Ville de Clermont-Ferrand s'engage à porter un effort significatif en renforçant les moyens humains dédiés à la médiation culturelle.



Atelier archéologie
Musée Bargoin

CRÉATION D'UN PÔLE DE MÉDIATION CULTURELLE

Ce pôle de médiation culturelle aura pour mission de proposer, concevoir et mettre en œuvre des projets de médiation culturelle afin de :

- participer à l'élaboration d'une politique de médiation cohérente et dynamique ;
- initier une politique d'ouverture culturelle et artistique au travers des parcours culturels ;
- développer des passerelles et des partenariats pérennes entre les tissus culturel et socioculturel ;
- accompagner les différents projets en permettant leur appropriation par les habitants ;
- développer des projets transversaux (culture, social, éducation, loisirs...) et interdisciplinaires (beaux-arts, sciences, patrimoine, spectacle vivant, arts visuels...)
- évaluer et analyser l'impact des projets de médiation culturelle.



Escales Inattendues
Musée Bargoin

LE FESTIVAL 4 Z'ARTS

Le Festival 4 Z'Arts est un exemple d'événement porteur d'une dynamique en matière de pratique artistique en amateur. Il est l'événement majeur du Centre Georges Brassens situé dans le quartier Saint-Jacques et a pour objectif de promouvoir les arts de la scène. Pendant cinq jours, des compagnies, groupes de musique et associations qui ont une pratique en amateur présentent leurs créations. Les principaux objectifs du festival sont de valoriser la pratique amateur des arts de la scène et du spectacle vivant, permettre la découverte de disciplines artistiques originales et diversifiées. Le festival touche plus particulièrement les habitants de Saint-Jacques. Cet événement revalorise l'image du quartier et favorise la rencontre et le partage entre les artistes et le public : proximité des représentations, gratuité des spectacles, échanges acteurs/public...



Festival 4 Z'Arts
Quartier Saint-Jacques

LE FESTIVAL BAC GROUND

Le festival Bac Ground, festival de spectacles de rue qui se tient chaque année en mai à Fontaine-du-Bac – quartier prioritaire de la politique de la Ville – est un exemple de manifestation construite en collaboration avec les habitants. L'initiative est venue de femmes du quartier, qui ont souhaité tout d'abord se réunir autour de repas, puis sortir des murs de la Maison de quartier et organiser un événement festif. Au fil des années, une programmation de spectacles de rue s'est mise en place le temps du week-end. Aujourd'hui, le festival est piloté par la Maison de quartier de Fontaine-du-Bac.

ACCOMPAGNER LES AMATEURS DANS LEURS PRATIQUES CULTURELLES

La Ville de Clermont-Ferrand attache une grande importance à accompagner le développement des pratiques artistiques en amateur. Les États Généraux de la Culture ont mis en valeur une forte appétence des Clermontois pour ces pratiques. Le croisement entre les politiques publiques de l'action culturelle et socioculturelle permettront de mettre en œuvre des actions communes et novatrices en faveur des pratiques en amateur.

De nombreux témoignages ont démontré que les associations d'éducation populaire et les multiples propositions issues des associations et initiatives privées jouent un rôle essentiel. Les structures qui les accueillent créent du lien social et sont facilement accessibles en raison de leur proximité géographique et/ou symbolique. Ces acteurs seront confortés pour permettre aux projets de se structurer dans la durée (le CRAD, le Valet de Cœur, Le Petit Théâtre de Vallières...).

C'est dans le même esprit que la Ville souhaite élaborer une politique de coopération renforcée entre les équipements culturels, les centres socioculturels de quartier et les mouvements d'éducation populaire. Elle envisage l'élaboration d'un dispositif à même de favoriser sur un temps long des projets portés conjointement par un opérateur institutionnel et une structure socioculturelle de quartier. Travaillant de concert, les deux structures pourraient mettre en œuvre un projet artistique inédit dans sa capacité à renforcer de façon significative la participation des personnes à la vie culturelle.



Festival Bac Ground
Quartier Fontaine-du-Bac

FAVORISER L'ACCÈS POUR TOUS À LA CONNAISSANCE ET À LA LECTURE

La Ville de Clermont-Ferrand encourage les pratiques en matière de lecture publique et d'écriture. Une bibliothèque doit être un service public ouvert à tous qui permet aux citoyens d'accéder à la connaissance et à toutes les cultures. C'est dans cet objectif que la municipalité a transféré en 2004, avec les vingt autres communes de l'agglomération, la politique de lecture publique à Clermont communauté. Un réseau cohérent de bibliothèques maillant le territoire communautaire s'est ainsi constitué. Chacune est pensée comme un lieu de vie artistique et culturelle et de relations sociales, inscrite dans son quartier et ouverte sur son environnement. L'offre est renouvelée et enrichie en permanence, en lien avec l'évolution des pratiques et des usages, notamment numériques. Un travail d'action culturelle est déployé avec de multiples coopérations locales et des partenariats avec les principaux acteurs culturels clermontois.

La Ville de Clermont-Ferrand compte par ailleurs deux médiathèques – qui seront relocalisées et agrandies, notamment celle de Croix-de-Neyrat qui intégrera le nouveau pôle lecture-musique en 2019 - trois annexes, deux sites spécialisés (bibliothèque du patrimoine et centre de documentation de la Jetée) et un système de bibliobus. Clermont-Ferrand, aux côtés de Clermont Communauté, confirme sa politique en matière de lecture publique, active dans les parcours éducatifs pour la jeunesse.



LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

La Mairie de Clermont-Ferrand va acquérir et mettre à disposition le site historique de l'Hôtel-Dieu pour accueillir la nouvelle Grande bibliothèque.

Installée dans l'ancien Hôtel-Dieu, la Grande bibliothèque ouvrira ses portes en 2022. Elle sera une médiathèque du XXIe siècle porteuse de sens et d'avenir pour les habitants, pour l'agglomération et pour les acteurs de la lecture. Elle sera le chef de file qui manque aujourd'hui au réseau de lecture publique communautaire. Plaçant l'usager au cœur de son projet, elle rayonnera grâce à la qualité de ses services, à la richesse de ses collections et à la diversité des compétences mises à disposition des publics. Largement ouverte au numérique, elle favorisera de nouvelles pratiques de lecture et de création transdisciplinaires. Accessible grâce à des horaires élargis, elle déploiera des espaces accueillants et modulables autour d'un vaste et lumineux forum.



Future Grande Bibliothèque
Site de l'Hôtel-Dieu

L'EXPOSITION MIGRATIONS

C'est pour construire une mémoire collective à laquelle chacun contribue que la collectivité prépare une grande exposition consacrée aux apports des migrations à Clermont-Ferrand en 2018, s'appuyant notamment sur le service des archives municipales. Ce grand événement transversal et fédérateur prendra place dans le cadre des Effervescences, nouvelle manifestation phare de la Ville. L'exposition mettra en valeur les migrations successives jalonnant l'histoire de la ville et constituant la cité cosmopolite et interculturelle qu'est devenue Clermont-Ferrand. D'autres projets artistiques et culturels viendront enrichir les regards sur cette question, à la fois historique en ce qu'elle nous révèle le passé de la ville et de ses habitants, mais aussi contemporaine, dans la mesure où elle participe à interroger les trajectoires individuelles et collectives qui forment la ville d'aujourd'hui.



Exposition de Michel Fourquet
Chapelle de l'Hôpital Général

UNE POLITIQUE DE LA CONCERTATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Les États Généraux de la Culture ont mis en valeur une volonté partagée par la municipalité comme par les porteurs de projets culturels et les Clermontois rencontrés : construire une démarche active d'ouverture aux habitants. Dans cette perspective, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite créer les conditions pour donner du pouvoir d'action à chaque citoyen et pour que le plus grand nombre de Clermontois se sente légitime, autorisé et concerné pour s'associer à des processus décisionnels. C'est pourquoi, jusqu'en 2020, une à deux réunions annuelles seront organisées sous la forme de « Grands Cafés Culture » dans les différents quartiers de la Ville, pour déclencher des rencontres, tisser des liens avec les Clermontois. Ces rendez-vous itinérants permettront de poursuivre le dialogue engagé en 2015 avec les habitants lors de la concertation publique et de s'appuyer sur les besoins et les préoccupations exprimés par ces derniers. Parallèlement aux Grands Cafés Culture, la Ville souhaite organiser une fois par an des rencontres thématiques sur la culture en prenant appui sur les instances de démocratie participative, les Conseils Citoyens de la Vie Locale (CCVL).

ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DES MÉMOIRES - UN PATRIMOINE VIVANT ET DE PROXIMITÉ

La Ville de Clermont-Ferrand a pour ambition de replacer sa politique patrimoniale au cœur des enjeux culturels et urbains d'aujourd'hui, en favorisant la découverte et la réappropriation des richesses du territoire par toute la population et en accompagnant de façon active la transmission des mémoires. C'est pourquoi elle mettra en œuvre les axes d'intervention suivants :

Favoriser un récit collectif et participatif de la Ville

Le récit de la Ville est pluriel. La transmission des savoirs et des expériences fait partie du patrimoine d'une ville métropolitaine interculturelle. C'est pourquoi la politique culturelle donnera une place renforcée à la parole des habitants et à leur mémoire pour contribuer au récit de ville, favoriser les échanges entre les Clermontois et cultiver la mémoire locale. Il s'agit aussi de montrer en quoi cette mémoire est constitutive de la « fabrique » de la ville et du bien vivre ensemble. Les Clermontois ont vocation à être les premiers ambassadeurs de la politique patrimoniale. La Ville veillera à donner aux habitants la possibilité de reconnaître de la valeur à des éléments qu'ils souhaitent protéger et transmettre. De la valorisation de l'histoire antique de la ville à celle de son riche passé industriel ou à des formes plus récentes de patrimonialisation, il s'agit de stimuler un récit collectif et participatif de l'histoire locale et par là même, constituer une mémoire partagée.

Renouveler le regard des Clermontois sur les richesses du territoire

La politique patrimoniale de Clermont-Ferrand vise également à croiser d'autres démarches artistiques et culturelles pour transformer le regard des Clermontois sur leur patrimoine. Il s'agit de redécouvrir avec un œil neuf des richesses parfois méconnues des habitants, en proposant des projets croisant patrimoine, création et innovation, en réinvestissant des lieux en espaces d'expérimentation et d'expression dédiés à la création contemporaine – telle que la Chapelle de l'Hôpital Général autour d'expositions d'artistes contemporains lors du festival Vidéoformes, du Festival International des Textiles Extra ordinaires (FITE), des Arts en Balade, de la Chapelle de l'Oratoire dédiée à la création contemporaine ou encore de « parcours patrimoine » proposés dans les écoles élémentaires à la rentrée 2016. Les Journées Européennes du Patrimoine sont également organisées par la Ville, avec pour chaque édition, une programmation spécifique proposée par la municipalité ainsi que plus de trente partenariats, offrant des événements éclectiques (visites, concerts, conférences...) pour tous les publics. Ce rendez-vous trouve un véritable écho auprès des clermontois, qui sont plus de 30 000 à venir profiter des événements de la manifestation chaque année, le temps d'un week-end.

L'enjeu est de faire en sorte que les Clermontois s'approprient l'histoire et l'évolution de leur ville et que le patrimoine devienne une expérience quotidienne des habitants. L'usage des technologies numériques, de la réalité augmentée, de créations visuelles interactives permettra lui aussi d'explorer de nouveaux champs pour apprécier le patrimoine d'hier et permettre de mieux appréhender celui de demain.

L'ESPACE PATRIMOINE

L'Espace Patrimoine de la Ville de Clermont-Ferrand, au sein de la Maison du Tourisme, proposera une exposition semi-permanente qui donnera aux visiteurs des clefs de compréhension de la ville, de son patrimoine, de son histoire, de son architecture. Elle permettra aux visiteurs de découvrir les différents patrimoines de Clermont-Ferrand, des sites patrimoniaux emblématiques aux patrimoines plus contemporains, sans omettre le patrimoine industriel. L'exposition sera destinée au grand public, et particulièrement aux plus jeunes, elle sera pensée de façon accessible et ludique. L'Espace patrimoine sera l'une des étapes du parcours Patrimoine.



Séance de médiation pour les scolaires
Espace Patrimoine (Maison du Tourisme)

LES MUSÉES

Le musée d'art Roger-Quilliot, le musée Bargoin et le muséum Henri-Lecoq sont trois musées labellisés « Musée de France ». Dans le cadre de leurs projets scientifiques et culturels validés en 2014, s'appuyant sur leurs collections et s'inscrivant dans des réseaux et collaborations, les musées développent des propositions artistiques et culturelles qualitatives et innovantes. Acteurs majeurs de la vie culturelle clermontoise, ces établissements sont tournés vers tous les publics, notamment scolaires, et participent au rayonnement du territoire par la programmation d'expositions d'envergure. Afin de poursuivre leur développement et d'affirmer leurs ambitions, Clermont Communauté aura dès le 1er janvier 2017 la responsabilité de ces trois musées qui relèveront de la compétence tourisme dans le cadre de sa transformation en Communauté urbaine.



Exposition "Nuit "
Muséum Henri-Lecoq

FACILITER LA COMPRÉHENSION DES ÉVOLUTIONS DE LA VILLE

La politique culturelle vise à relier les ressources du passé et son ancrage dans la période contemporaine. Les actions de la Ville veilleront à décrypter et mieux appréhender les évolutions sociales et urbaines du territoire, à donner un éclairage nouveau à des réflexions contemporaines et à réinterroger le patrimoine, la manière de l'habiter et de le faire vivre aujourd'hui. Mettant en valeur l'articulation entre le patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la municipalité proposera régulièrement des cycles de conférences-débats, des rencontres avec ceux qui « pensent » et « imaginent » la ville. Ces temps pourront être également proposés dans le contexte d'événements tels que les Journées Européennes du Patrimoine. Par ailleurs, les projets de développement ou de renouvellement urbain visent à mieux prendre en considération la dimension patrimoniale mais aussi de mieux accompagner les évolutions du cadre de vie des habitants, la dynamisation du tissu économique local ou le renforcement de l'attractivité touristique.

Confortée par son adhésion à l'association des villes d'art et d'histoire au titre du secteur sauvegardé de Montferrand, la Ville de Clermont-Ferrand entend mieux connaître et faire connaître son histoire et son patrimoine – dans toutes ses composantes – pour favoriser un projet de ville partagé. Obtenir la reconnaissance du label « Ville et pays d'art et d'histoire » lui permettrait de consolider cette démarche. Décerné par le ministère de la Culture et de la Communication, ce label qualifie des territoires pour leur engagement dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et au cadre de vie, et d'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants. Qu'il s'agisse du patrimoine bâti de la ville ou des patrimoines naturel, industriel ou relatif à la mémoire des habitants, le label permet d'engager tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville riche de son passé et forte de son dynamisme. Pour l'ensemble de ces raisons, la réflexion sur l'opportunité de se doter du label est portée par Clermont Communauté.

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE CULTURELLE ET LA MOBILITÉ DES PERSONNES

Toutes les initiatives visant à faciliter l'accès aux services publics de la culture restent indispensables. Un certain nombre d'engagements de la Ville portent ainsi sur des aménagements pratiques pour élargir et diversifier les publics. Elles visent à améliorer l'information et la communication, à renforcer l'accessibilité aux activités et à l'offre culturelles, à renforcer la mobilité des personnes tout en adaptant les équipements culturels aux modes de vie des Clermontois.

ENGAGER UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La culture est un moyen de transformer l'image de Clermont-Ferrand, tant auprès des habitants qu'auprès des regards extérieurs. C'est pourquoi la collectivité élabore une nouvelle stratégie d'information et de communication, dans le sens d'une plus grande lisibilité et exhaustivité des contenus artistiques et culturels, d'une mise en valeur de ses atouts et d'un travail autour de son image. Cette stratégie s'appuiera sur un usage systématique des outils numériques et une approche interactive renforcée. La candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture est également une formidable opportunité pour repenser la stratégie de communication et développer l'attractivité du territoire. Le processus de candidature doit permettre de créer les tendances du territoire, une dynamique pour et avec les habitants, valoriser les traits identitaires et culturels de Clermont-Ferrand et de l'Auvergne, en les transformant en qualités et spécificités. En s'appuyant sur ses atouts, il s'agit ainsi d'affirmer l'ambition portée par la collectivité et, derrière, toute une population, pour devenir Capitale Européenne de la Culture.

Par ailleurs, de nouveaux supports de communication pourraient être élaborés, notamment un document d'information générale en direction du jeune public incluant l'offre culturelle qui leur est dédiée. La collectivité souhaite également améliorer la diffusion des outils d'information culturelle sur tout le territoire et dans des lieux publics et privés, notamment dans les maisons de quartier.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE

La communication numérique revêt une place prépondérante dans la nouvelle stratégie, puisqu'elle s'adapte aux nouvelles pratiques des citoyens dans leur recherche d'informations. Déjà très active sur les réseaux sociaux (plus de 80 000 abonnés sur sa page Facebook et plus de 18 000 followers sur son compte Twitter), la Ville de Clermont-Ferrand va se doter en 2016 d'un nouveau site Internet. Faciliter l'accès à l'information, personnaliser cette dernière afin de fidéliser un public plus large et mieux défini, tels sont les objectifs principaux de cette refonte. Ce nouveau site, plus moderne et accessible, sera donc en adéquation avec les ambitions que véhicule le projet culturel, notamment en terme d'accessibilité culturelle.





LES ACTIONS ENVISAGÉES AVEC LE SMTC

Les actions envisagées pourraient prendre les formes suivantes :

- en 2017, adhésivage de rames du tramway en vitrophanie de manière événementielle.
- partenariats pour des tickets week-end lors de grands événements, tels qu'ils existent déjà pour le Festival du court-métrage ou les Arts en balade
- renforcement de l'offre de transports lors de manifestations ciblées, telle qu'elle existe pour Europavox,
- aménagement de stations C vélo pour les lieux culturels mal desservis par les transports en commun, qui conjuguent parfois un handicap en terme de stationnement
- possibilité de rebaptiser certaines stations de tramway ou arrêt de bus à l'occasion de l'ouverture de nouveaux lieux et/ou lors de grands événements culturels.

Le SMTC, qui travaille au renouvellement de sa politique partenariale, est enclin à développer les initiatives favorisant le développement du territoire.

RENDRE L'OFFRE CULTURELLE PLUS VISIBLE ET PLUS ACCESSIBLE

Pour renforcer l'accessibilité aux activités culturelles, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite travailler à la mise en place d'une billetterie en ligne pour l'ensemble des acteurs culturels. Elle veille par ailleurs à approfondir la réflexion sur la question des tarifs, dans le cadre des dispositifs existants. Mis en place en 2015 pour favoriser l'accès aux équipements culturels pour les enfants et les familles, la création des « pass culture » permet désormais à plus de 9 000 enfants des écoles maternelles et primaires de la Ville de visiter gratuitement avec leur famille les principaux musées du territoire (Lecoq, MARQ, Bargoin et l'Hôtel Fontfreyde).

L'adaptation des horaires d'ouverture des équipements culturels aux modes de vie des usagers est également l'un des chantiers de la collectivité issu des États Généraux de la Culture. Les équipements clermontois prennent en compte cette demande pour faire évoluer leurs pratiques. Ainsi, des spectacles sont proposés plus tôt en soirée, mais aussi le dimanche et le mercredi après-midi pour les représentations jeune public. Les équipements structurants comme l'Opéra-Théâtre, la Comédie ou la Cour des Trois Coquins sont concernés, mais aussi les centres socioculturels et les festivals organisés tout au long de l'année.

Enfin, la prise en compte de la question des transports en commun dans l'accessibilité aux équipements culturels est essentielle pour la Ville. Elle a amorcé un dialogue avec le Syndicat Mixte des Transports en commun Clermontois (SMTC) sur plusieurs axes : la valorisation de l'information culturelle sur les réseaux, le développement de partenariats lors de grands événements culturels afin de favoriser l'accessibilité des habitants à ces manifestations ou encore l'amélioration de la desserte pour certains lieux excentrés ou difficiles d'accès.

De plus, les entrées des gares, de l'aéroport, les stations de tramway et de bus, qui sont des lieux de visibilité et de circulation importants, pourraient être investis pour diffuser l'information culturelle du territoire clermontois, voire pour valoriser les richesses culturelles locales (expositions de photographie, installations d'artistes, bornes numériques permettant de télécharger de la musique produite par des groupes clermontois...).

2E PARTIE

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

- UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA PETITE ENFANCE À L'ÂGE ADULTE
- RENFORCER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
- UNE VIE CULTURELLE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE DYNAMIQUE



École nationale supérieure d'architecture
Inauguration des nouveaux locaux



Atelier 3D d'archéologie
Musée Bargoin

Une ville d'avenir doit donner une place centrale aux enfants. C'est pourquoi **la politique culturelle de la Ville fait de l'enfance et de la jeunesse une priorité.** En créant les conditions pour sensibiliser aux arts, à la culture et à la connaissance dès le plus jeune âge, la Ville joue pleinement son rôle pour participer à la lutte contre les inégalités. L'enjeu est non seulement d'offrir aux familles et aux enfants un cadre de vie et des services éducatifs performants, mais aussi de contribuer au renforcement de leur insertion dans la société et à leur bien-être dans la cité.

En engageant une politique volontariste et ambitieuse par la mise en place de parcours culturels à l'école élémentaire pour l'ensemble des enfants entre 6 et 10 ans, la Ville de Clermont-Ferrand affirme sa singularité dans le paysage national. **L'éducation artistique et culturelle se construit à Clermont-Ferrand comme un droit culturel pour tous les enfants.** Ils seront accompagnés dans un cheminement régulier à travers les arts et la richesse du patrimoine culturel et scientifique. L'éducation artistique et culturelle permet de développer l'ouverture d'esprit des enfants. Elle contribue à donner le goût de la contemplation et de l'émerveillement et favorise la créativité. Plus largement, elle vise à étoffer leurs repères, afin qu'ils appréhendent d'autres univers culturels avec davantage de recul et d'empathie. Autant de pistes pour varier les chemins de réussite, d'apprentissage et d'épanouissement du plus grand nombre. L'enjeu est ainsi **d'accompagner les enfants dans le développement de leur citoyenneté**, dans l'approfondissement d'une sensibilité humaniste et dans leur capacité à réfléchir et à agir sur le monde en devenir.

Des expériences déployées par des enseignants, des militants de l'action culturelle, des amicales laïques, des travailleurs sociaux, des artistes, des intervenants musicaux en milieu scolaire dans le cadre du dispositif « Clermont Musique » ont pu montrer leur efficacité. En allant plus loin, à travers toute une série d'engagements concrets, la Ville de Clermont-Ferrand envisage de nouvelles perspectives, celle d'un élargissement de l'éducation artistique et culturelle à tous les enfants, dans une cohérence d'actions de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte. C'est le sens des projets mis en œuvre par la collectivité, qu'il s'agisse de la petite enfance, des actions initiées à l'égard des jeunes et des adolescents ou encore de la vie culturelle pour les étudiants. Appelée à devenir la ville phare du centre de la France, **Clermont-Ferrand veut faire de sa jeunesse un élément constitutif de son identité.** La Ville est déterminée à mettre en avant son atout jeunesse, pour attirer plus de jeunes encore et faire en sorte qu'ils envisagent, après leurs études, de construire leur avenir ici.

UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA PETITE ENFANCE À L'ÂGE ADULTE

La politique d'éducation artistique et culturelle engagée par la Ville de Clermont-Ferrand affirme une cohérence d'actions, qui vise à toucher tous les enfants au cours de leur parcours, de 0 à 18 ans et au-delà, et dans leurs différents temps de vie : à l'école, dans le temps périscolaire et le temps extrascolaire. Trois axes opérationnels seront plus particulièrement déclinés au cours du mandat actuel (2014-2020) :

ÉVEILLER AUX ARTS ET À LA CULTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La Ville de Clermont-Ferrand a le projet de **créer un centre d'initiation artistique dédié à la petite enfance.** Il offrira aux bébés, aux jeunes enfants et à leurs familles un espace d'écoute, de rencontre et de création qui prendra appui sur les arts. Ce centre d'art inédit en France permettra aux enfants de rencontrer dès leur plus jeune âge des créateurs et des artistes, de s'ouvrir à de multiples langages sur la voie des apprentissages et de la découverte du monde. Un comité de pilotage sera constitué pour mettre en partage les réflexions concernant l'élaboration de cet équipement en préfiguration, autant dans sa conception, son animation, son évaluation que dans l'implication des équipements et porteurs de projets culturels de la Ville.

UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE AUTOUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La Ville de Clermont-Ferrand engage une politique d'éducation artistique et culturelle volontariste à l'égard de la jeunesse, en mettant en place **des parcours culturels auprès des 7 500 élèves de l'élémentaire (écoles publiques et privées)** dès la rentrée de septembre 2016. Élaborés en cohérence avec le Plan Éducatif de la Ville et dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et en lien étroit avec les opérateurs culturels de la Ville, les parcours culturels sont assurés grâce au pilotage croisé de la Direction de l'Enfance et de la Direction de la Culture.

CLERMONT MUSIQUE

La Ville de Clermont-Ferrand a instauré, depuis 1998, dans les écoles, le dispositif Clermont Musique qui s'inscrit dans sa politique d'éducation artistique et culturelle, en partenariat avec l'Éducation nationale. Il a pour objectif la découverte et la transmission d'un patrimoine musical ainsi que le développement d'une pratique et d'une pensée musicales chez les enfants. Toutes les classes bénéficient de cours réguliers et peuvent également participer à des projets plus ambitieux portés par l'Éducation nationale et des partenaires culturels. Ce projet vient compléter le parcours culturel des élèves ; il est associé au projet d'école et au thème commun choisi par l'équipe pédagogique.

Classe à horaires aménagés musique
Collège Jeanne d'Arc



LE PARCOURS PATRIMOINE

Le parcours patrimoine est mis en place dès la rentrée 2016 dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, afin de sensibiliser les enfants au patrimoine, à l'architecture et à l'histoire de leur ville. Les parcours sont élaborés afin de répondre aux enjeux pédagogiques et culturels d'aujourd'hui : découvrir l'histoire du territoire clermontois et de l'Auvergne, reconnaître le patrimoine emblématique de la ville, se situer dans le temps, donner des clefs de lecture d'une œuvre, d'une architecture ou d'un paysage, comprendre les évolutions de la ville pour se projeter dans l'avenir, découvrir comment on protège et restaure le patrimoine, mais aussi développer les capacités des enfants à décrire, analyser, donner du sens, aider à mieux comprendre son environnement. Soucieuses de favoriser un patrimoine de proximité, les actions conduites veillent également à porter un regard sur des éléments patrimoniaux appartenant au quotidien des enfants, qu'ils ne connaissent pas nécessairement.

LA CARTE DE BIBLIOTHÈQUE

La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Communauté offrent aux enfants scolarisés un accès gratuit simplifié aux bibliothèques et médiathèques. En cochant une simple case sur la fiche d'inscription dans les écoles maternelles et primaires publiques de la commune, une carte de bibliothèque au nom de l'enfant est adressée par Clermont Communauté au représentant légal. Les enfants ont leur propre carte pour emprunter des documents et profiter de toutes les ressources numériques existantes. Ils peuvent aussi accéder à tous les services du réseau lecture de l'agglomération : accueil dans des espaces dédiés, animations, actions culturelles. Pus de 4 000 enfants ont profité de ce service en 2015.



© Anne-Marie Rognon

Ils s'appuient sur les programmes d'éducation artistique et culturelle portés depuis plusieurs années par les grands opérateurs culturels : Centre lyrique d'Auvergne, Orchestre d'Auvergne, Coopérative de mai, Conservatoire, Festival du court métrage, Rendez-vous du Carnet de voyages, etc. **L'objectif est que chaque enfant puisse bénéficier pendant sa scolarité d'une initiation à tous les arts et avoir accès à tous les équipements culturels.** L'ambition de la Ville est l'équité territoriale et la priorité est donnée aux 6-10 ans.

Chaque année, cinq parcours thématiques sont proposés pendant le temps scolaire (spectacle vivant, musée, patrimoine, musique et danse, image) afin que du CP au cm2, les élèves suivent l'un de ces parcours. Au cours d'une année scolaire, chaque parcours se déroule en trois temps : la découverte/visite, le contenu, la pratique et la participation. Les parcours ont vocation à faire l'objet d'une évaluation annuelle qui s'appuiera sur le point de vue des enfants.

La politique d'éducation artistique veille à articuler le temps scolaire, avec les temps périscolaire et extrascolaire. C'est pourquoi la municipalité accompagne les centres de loisirs qui le souhaitent dans des projets d'éducation artistique et culturelle qu'ils proposent. L'expérimentation des « Petits Généraux de la Culture » organisée en 2015 a vocation à être poursuivie, sous la forme d'une semaine culturelle thématique. Dans le cadre des accueils de loisirs, les enfants pourront rencontrer de nombreux professionnels, faire des visites et assister à des spectacles (Opéra-Théâtre, Orchestre d'Auvergne, Trans'urbaines, Atelier plastique, La Coopérative de Mai, La Jetée, le Musée Lecoq, etc.), participer à des « Grands cafés culture » ou donner leur point de vue sur la culture dans leur ville. De même, dans le temps périscolaire, des « Vendredis Découverte » pourront être proposés autour de questions culturelles et/ou pour prendre part à la préparation de la candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture.

S'ENGAGER POUR ENCOURAGER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ADOLESCENTS

La Ville de Clermont-Ferrand s'engage dans l'accompagnement auprès des adolescents par le soutien apporté au Théâtre du Pélican, labellisé « Centre de création et d'éducation artistique pour l'adolescence et la jeunesse ». Cette labellisation, soutenue par l'ensemble des tutelles, permet d'affirmer une démarche artistique originale et exemplaire sur le territoire français. Elle valorise un travail de création où l'adolescence est au cœur du processus. Cet engagement est d'autant plus important que les adolescents sont à un âge déterminant pour la construction de la personne et à une période fragile pour le jeune adulte en devenir. Il s'agit aussi de considérer les adolescents dans leur regard sur la société. La Ville de Clermont-Ferrand veillera à valoriser les initiatives mettant à l'honneur les propositions artistiques des jeunes Clermontois et cherchera à s'appuyer sur ces derniers pour cultiver leur désir d'une pratique artistique.



Atelier pour adolescents
Théâtre du Pélican

LES CENTRES SOCIOCULTURELS

Les centres socioculturels de la Ville programment chaque année une multiplicité d'actions encourageant les pratiques artistiques des adolescents :

- le Centre Anatole France planifie un ensemble d'ateliers et stages de théâtre rencontrant un large succès auprès des adolescents et travaille notamment avec des acteurs culturels, tels que le Centre lyrique.
- la Maison de l'Oradou développe des activités autour des cultures visuelles et urbaines : accueil d'adolescents en résidence de création vidéo, ateliers autour de grands événements culturels comme les Trans'urbaines.
- le Centre Camille-Claudel initie les jeunes à la pratique de la bande dessinée à travers un ensemble d'ateliers et de stages tout au long de l'année.
- Le Centre Georges-Brassens accueille l'École du cirque qui propose des ateliers pour les 6 - 17 ans.
- l'Espace Nelson-Mandela s'associe au Théâtre du Pélican dans le cadre de ses ateliers de théâtre pour préparer la deuxième édition du festival « La Cour aux ados » du 4 au 8 avril 2017 : rencontres autour de projets artistiques territoriaux, spectacles, répétitions, ateliers...

Dans une démarche complémentaire, les centres socioculturels de la Ville multiplient les collaborations et les échanges inter-structures pour accompagner au mieux les usagers.



Répétition de la troupe Sambagogo
Maison de l'Oradou

LES SEPT AXES DE L'ACTION DU CRR

Le Conservatoire à Rayonnement Régional oriente son action autour de sept axes principaux : la valorisation et l'accompagnement des parcours d'excellence et des vocations professionnelles, une ouverture sur de nouveaux champs disciplinaires et la promotion de l'interdisciplinarité, l'accompagnement des pratiques en amateur et d'un enseignement affirmé dans les établissements scolaires de la ville, l'investissement du champ post-bac (pôle supérieur, licences universitaires de projets avec le champ universitaire), le développement des coopérations au niveau local, départemental, régional, national et international, une contribution à la création et l'innovation artistiques ainsi que la mise à disposition de ressources d'information, de documentation et d'orientation à destination des publics locaux et régionaux.



RENFORCER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR LE CONSERVATOIRE

En 2016, le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) Emmanuel-Chabrier compte plus de 2 200 élèves et 82 enseignants, dont 17 qui interviennent en milieu scolaire dans les écoles de la Ville. Établissement de référence en matière de musique, de danse et de théâtre sur le territoire régional, le Conservatoire met en place en 2016-2017 un nouveau projet d'établissement. Sa fusion avec l'École municipale de danse lui permet désormais de proposer, outre une formation approfondie en musique et en théâtre, un projet ambitieux en matière de danse. À l'occasion du renouvellement de son projet pédagogique et artistique, le Conservatoire affirme son rôle d'équipement d'excellence. Il s'engage en tant qu'acteur de la vie artistique et culturelle de la ville en étant tourné vers le soutien et l'encadrement de la pratique amateur.

À l'échelle communautaire, le conservatoire va contribuer à la réflexion lancée par Clermont communauté sur la situation des établissements d'enseignement artistique dans l'agglomération. Une étude-action menée en 2016-2017 va permettre de réaliser un diagnostic de l'existant (offre, moyens, publics, tarifs…) et de tracer des perspectives et scénarios quant à l'organisation future (statu quo, mutualisation de ressources, transfert…).

LA FORMATION DES FUTURES GÉNÉRATIONS D'ARTISTES

La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Communauté sont très impliquées pour consolider un enseignement supérieur des arts à même d'assurer à ses étudiants les meilleures perspectives de qualification et d'insertion professionnelle. Un dialogue plus soutenu sera mis en place entre les écoles d'art de Clermont – notamment l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, le Conservatoire à rayonnement régional et l'Université – qui assurent la formation des futures générations d'artistes et d'opérateurs culturels. Dans le cadre de la nouvelle offre de formation de la future Université Clermont-Auvergne, il est notamment envisagé la création de deux parcours de licence mention Arts : médiation culturelle et interprétation, pilotés par le CRR et l'Université Blaise-Pascal.

L'objectif est de nourrir le terrain artistique local, d'aider les jeunes artistes à s'implanter sur le territoire clermontois et de développer des partenariats pour accompagner les étudiants dans une expérience à l'international. Les partenariats actifs avec le milieu universitaire, l'encouragement à la mobilité, les coopérations à l'échelle européenne en font aussi des pôles de recherche et de rayonnement où se fonde la création contemporaine de demain.



Les Trans'urbaines
Espace Nelson-Mandela



École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)

CLERMONT FÊTE SES ÉTUDIANTS

La Ville organise chaque année la manifestation Clermont fête ses étudiants, mobilisant différents services de la Ville. Pendant sept jours, une soixantaine d'actions ou d'animations sont proposées, impliquant de nombreux partenaires – dont l'université d'Auvergne, l'université Blaise Pascal, l'École supérieure de Commerce, l'École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand, l'Institut français de mécanique avancée et Clermont Communauté. Dès 2016, le programme de l'événement sera co-construit avec l'ensemble des acteurs de la vie étudiante pour être au plus près des attentes et les initiatives étudiantes seront mises en avant sur les sites universitaires. Chaque année, deux temps forts marquent cette célébration : la soirée de lancement (à la Coopérative de Mai) et la Nuit des étudiants du monde.



Clermont fête ses étudiants

UNE VIE CULTURELLE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE DYNAMIQUE

UNE VILLE CULTURELLE POUR ET AVEC LES ÉTUDIANTS

Si Clermont-Ferrand est une ville jeune, elle le doit beaucoup à sa population étudiante. La ville compte environ 38 000 étudiants, dont près de 5 000 étudiants étrangers auxquels la Ville de Clermont-Ferrand s'attache à offrir une qualité de vie optimale. Pour cela, la collectivité est attentive à favoriser une vie culturelle étudiante et universitaire dynamique. Cette vitalité s'appuie en partie sur le travail effectué par le Service Université Culture (SUC), qui propose tout long de l'année des ateliers de pratiques et des stages, des conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques tout en constituant un espace d'information sur les spectacles de la région et les structures culturelles extérieures.

ENCOURAGER LE DIALOGUE ENTRE LE MONDE CULTUREL ET L'UNIVERSITÉ

La Ville de Clermont-Ferrand a pour objectif de stimuler les échanges entre les milieux culturel et universitaire. La mise en place d'une concertation « culture et université » pourrait ainsi être l'un des chantiers futurs porté conjointement par la Ville et l'agglomération, dans le cadre d'un partenariat qui associerait également la Direction régionale des affaires culturelles ainsi que la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ce dialogue serait l'occasion de réfléchir avec l'ensemble des acteurs concernés (Ville, Clermont Communauté, Universités, associations étudiantes, opérateurs et équipements culturels...) au développement de la politique culturelle à l'université et au rapport des étudiants aux arts et à la culture. Cette concertation permettrait de mener un travail de médiation et d'accompagnement avec les associations étudiantes et renforcer leur pratique en tant que spectateurs.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La culture scientifique et technique clermontoise se compose d'un tissu très varié d'associations, d'amateurs, de professionnels, d'associations éducatives, mais aussi de musées, de services de collectivités territoriales (qui travaillent par exemple à l'éducation à l'environnement), jusqu'aux universités qui œuvrent à la compréhension du monde. En Auvergne, on estime qu'il existe 250 structures de culture scientifique et technique identifiées, qui rassemblent une grande diversité d'acteurs et de pratiques. La Ville de Clermont-Ferrand souhaite faire plus de place à la culture scientifique dans la politique culturelle et renforcer les partenariats entre les acteurs de la culture scientifique et les acteurs culturels traditionnels.



" Court-de-sciences "
Salle Georges-Conchon

COURT-DE-SCIENCES

Court-de-Sciences est un festival de court-métrages organisé chaque année en octobre (pendant la Fête de la Science) par l'INRA Auvergne-Rhône-Alpes, le muséum Henri-Lecoq, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et l'association Astusciences. Les thématiques recoupent l'actualité scientifique et l'évolution des sociétés, qu'il s'agisse de numérique, de la ville, de biodiversité, d'agriculture, de transport, de sport, etc. Accueillant notamment un public scolaire, le débat est partie prenante de la projection, notamment par la possibilité de dialoguer avec des spécialistes du domaine. Principalement basé à Clermont-Ferrand, le festival est délocalisé sur une partie du territoire grâce aux compétences géographiques de chaque partenaire.

UN PATRIMOINE GÉOLOGIQUE REMARQUABLE

Le Ville de Clermont-Ferrand a acquis, en 2014-2015, l'ancienne carrière de Gandaillat pour le triple intérêt qu'elle représente : géologique, paysager et relatif à la biodiversité. Cette carrière est en effet identifiée comme l'un des sites prioritaires du patrimoine géologique, et internationalement reconnu. Elle offre une remarquable lecture paysagère de la Chaîne des puys – faille de Limagne (en attente d'un classement au patrimoine mondial de l'Unesco) et abrite des espèces évoluant au sein du grand corridor écologique Est de l'agglomération. Il s'agit aujourd'hui de valoriser le site et de développer les visites des géologues amateurs, des universitaires et des scolaires. Comme pour d'autres sites remarquables, tels que le puy de la Poix, le puy de Crouël ou les Côtes de Clermont, la Ville s'associe au Conservatoire des Espaces Naturels afin d'oeuvrer à la découverte et à la sauvegarde de ces trésors cachés.



3E PARTIE

UNE VILLE QUI SOUTIENT LES ARTISTES, DYNAMISE LA CRÉATION ET DÉVELOPPE LA CRÉATIVITÉ



LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

- **UNE POLITIQUE RENOUVELÉE AUTOUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES INSTITUTIONS CULTURELS**
- **UN NOUVEL ÉLAN POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE**
- **UNE PRÉSENCE DES ARTS RENFORCÉE DANS L'ESPACE PUBLIC**

Depuis le début des années 2000, la Ville de Clermont-Ferrand a engagé une politique culturelle ambitieuse, qui s'est traduite par un effort budgétaire et des investissements importants, lui permettant aujourd'hui de jouer un rôle de **capitale culturelle régionale du centre de la France.**

Insérés dans des réseaux régionaux, nationaux et internationaux, les grands équipements culturels clermontois sont des pôles majeurs de production et de diffusion pour la création contemporaine. Un maillage dense de structures culturelles de proximité participe lui aussi à ces missions ainsi qu'un vaste réseau de centres socioculturels et de maisons de quartier, qui témoigne de l'attachement fort de la Ville aux valeurs de l'éducation populaire dans sa capacité de formation et d'émancipation du citoyen.

Aux côtés de ces équipements, des festivals irriguent tout au long de l'année le territoire clermontois dans de nombreuses disciplines : le court-métrage, les musiques actuelles et le jazz, les cultures urbaines, la photographie, le carnet de voyage, les textiles ou encore l'image. La scène rock est elle aussi très diversifiée. Avec ses lieux (la Coopérative de mai mais aussi le Raymond Bar, le Bikini, le Baraka...), ses nombreux festivals et ses acteurs (artistes, disquaires, labels, tourneurs), Clermont-Ferrand est devenue avec Paris, Nantes, Rennes et Bordeaux une des capitales françaises du rock.

Enfin, les industries culturelles se sont largement développées. Elles sont regroupées pour partie dans un cluster représentant les industries musicales et audiovisuelles auvergnates, Le Damier, qui participe à promouvoir, fédérer et développer la compétitivité des acteurs de la musique et de l'image.

Soutenir et stimuler les arts et les créateurs

Clermont-Ferrand soutient la présence d'artistes et d'équipes artistiques sur son territoire. Le vivier local est particulièrement riche, avec une cinquantaine de compagnies professionnelles – dont une dizaine conventionnée avec la Ville –, de nombreux plasticiens, des musiciens, cinéastes, chorégraphes. Malgré la densité et la qualité de ce tissu, la création demeure fragile et doit continuellement être confortée. Un territoire métropolitain culturel doit être le lieu d'expérimentations, d'innovations et de créativité artistiques et accorder **une présence forte à la création, qu'elle soit de production locale ou internationale.** Il s'agit de continuer à impulser une politique de développement artistique ambitieuse et de favoriser une ambiance culturelle foisonnante, qui nourrit tous les espaces de la ville.

UNE POLITIQUE RENOUVELÉE AUTOUR DES INSTITUTIONS ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

PRÉSERVER LE SOCLE DES INSTITUTIONS CULTURELLES

La Ville de Clermont-Ferrand est attentive à préserver les missions de ses institutions culturelles et à promouvoir les manifestations qui participent au rayonnement de la Ville. Avec les autres partenaires publics, elle contribue à façonner un paysage culturel marqué par des pôles de formation, de création et de diffusion artistique d'envergure nationale et internationale. La Ville s'engage à poursuivre sa politique de conventionnement avec l'ensemble des équipements culturels.

Le maillage dense de la Ville de Clermont-Ferrand repose sur une diversité d'acteurs essentiels à la production et la diffusion des œuvres. Parmi les grands opérateurs, La Comédie, le Centre lyrique Clermont-Auvergne, l'Orchestre d'Auvergne, la Coopérative de Mai et le FRAC Auvergne rayonnent au-delà des frontières régionales. Qu'ils soient publics ou privés, les nombreux lieux intermédiaires jouent un rôle moteur pour le repérage, le soutien des projets artistiques et la rencontre avec les publics : la Cour des trois Coquins, la Tôlerie, la Jetée, l'Hôtel Fontfreyde, la salle Gaillard, la Chapelle de l'Oratoire, les cinémas d'art et d'essai... L'offre riche des centres socioculturels et des maisons de quartier complète ce dispositif (Espace Nelson-Mandela, Centre Georges-Brassens, Maison de quartier Croix-de-Neyrat, etc.).

LA COMÉDIE

La Comédie est l'unique scène nationale en Auvergne. Ses missions sont de soutenir la création, de présenter des spectacles de référence dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique et du cirque, d'être un partenaire majeur de l'éducation artistique et de la formation des publics et d'accompagner des actions de médiation. L'ouverture d'un lieu identitaire pour La Comédie en 2019 lui permettra de devenir un pôle culturel de grande envergure, qui contribuera au rayonnement métropolitain de Clermont-Ferrand. Il offrira un exemple d'écriture architecturale contemporaine tout en s'inscrivant pleinement dans le tissu urbain environnant. Imaginée par l'architecte Eduardo Souto de Moura, prix Pritzker, La Comédie développera un projet culturel ambitieux : maison commune des artistes et des publics, maison d'échanges culturels, de curiosité et de libre expression artistique. En termes de création contemporaine, la scène nationale apportera une attention soutenue aux équipes artistiques de son aire d'implantation, qui disposeront d'espaces et de moyens de travail renforcés. Le lieu comptera deux salles de spectacles de 900 et 350 places, un espace d'exposition, un studio de répétition, un pôle de médiation culturelle, une brasserie, un point billetterie et une boutique.

L'année artistique clermontoise est rythmée par la richesse de ses grandes manifestations : le Festival international du Court-métrage, le Festival Europavox, le Festival International des Textiles Extra ordinaires (FITE), le festival international Vidéoformes, le Rendez-vous du carnet de voyages, Musiques démesurées, Jazz en tête, les Trans'urbaines, Nicéphore (festival international de photographie), le festival d'été des Contre-plongées…

POURSUIVRE UNE POLITIQUE D'ÉQUIPEMENTS D'ENVERGURE

Avec tous les acteurs concernés, la Ville de Clermont-Ferrand entreprend de transformer les lieux de culture en lieux de vie populaires, où se mêlent la convivialité, la confrontation des idées et des œuvres, où le lien social se revivifie autour de la programmation artistique proposée. Il s'agit de transformer en profondeur les projets et équipements afin de **penser autrement la relation aux arts et aux personnes.**

Elle consolide sa politique d'investissement engagée depuis une quinzaine d'années, avec la création d'une bibliothèque communautaire sur le site de l'Hôtel Dieu et la construction en 2019 d'un lieu identitaire pour La Comédie, scène nationale de Clermont-Ferrand, qui était jusqu'alors la seule scène nationale de France sans équipement dédié.





Un lieu identitaire pour la Scène nationale
Architecte : Eduardo Souto de Moura

DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS OUVERTS, ENTRE INNOVATION ET CONVIVIALITÉ

Les États Généraux de la Culture ont mis en valeur la nécessité d'ouvrir les lieux culturels sur la ville, non seulement pour les rendre plus accessibles aux Clermontois, mais aussi pour être davantage poreux vis-à-vis des dynamiques qui leur sont extérieures. Il s'agit de créer des passerelles entre les publics (en cherchant à dépasser les clivages sociaux, culturels, générationnels), entre les disciplines (arts plastiques, musique, arts numériques...) et les savoirs afin que les artistes et créatifs puissent se rencontrer et développer des projets en commun. Décloisonner les usages permet de croiser davantage les réseaux et les personnes susceptibles de stimuler de nouvelles pratiques en mêlant création, production et diffusion. La concertation publique ayant également démontré la nécessité de transformer la gouvernance des espaces de création et de diffusion, la Ville de Clermont-Ferrand fait le pari de nouveaux modes de gestion et d'une relation de confiance aux acteurs culturels et aux artistes du territoire. L'instauration de cette gouvernance créative concerne plus particulièrement La Tôlerie, la Cour des Trois Coquins et La Diode.



Fac'Tory
Musée d'art Roger-Quilliot

LA COUR DES TROIS COQUINS

La Cour des Trois Coquins est dédiée à la création contemporaine dans le spectacle vivant, toutes disciplines confondues. Mise à disposition pour les compagnies clermontoises professionnelles afin de leur proposer un espace de travail et de visibilité, la Cour des Trois Coquins est un lieu de production partagé et un outil de structuration pour les artistes locaux. À la suite des États Généraux de la Culture, la municipalité de Clermont-Ferrand engage une transformation de la Cour des Trois Coquins pour répondre à un triple objectif :

- ◆ renforcer les capacités des compagnies en termes de production et de diffusion,
- ◆ transformer la gouvernance du lieu,
- ◆ développer les actions de médiation notamment en direction des quartiers.

Ainsi, un poste de chargé de coordination artistique est créé à la Cour des Trois Coquins, qui a pour mission d'accompagner les projets de diffusion des compagnies et d'engager une politique de médiation. La Ville affirme par ailleurs sa volonté d'instaurer une gouvernance partagée avec les compagnies en résidence, de façon à construire une relation différente au (x) public(s), par un travail de médiation, l'ouverture de certains temps de répétitions au public, le développement de liens avec les écoles et les structures environnantes, etc.



" Le pont du bateau " (Les Anatolies)
Cour des 3 Coquins



Répétition de l'Orchestre d'Auvergne
La Diode

LA DIODE

La Diode est un ancien entrepôt transformé en espace culturel pluridisciplinaire et hybride dans ses fonctions : la Diode propose des espaces de création croisés ainsi qu'un pôle danse, comprenant des salles de répétition, d'échauffement ainsi que des locaux administratifs. Espace de travail, de rencontre et de synergie de projets, le pôle chorégraphique a vocation à fédérer les compagnies professionnelles, en leur permettant de recourir à un outil adapté et pérenne. Il sera doté en 2017 d'un grand studio de création. La Diode dispose également d'une salle de répétition musicale mutualisée, gérée par le Chœur régional d'Auvergne, et dédiée à d'autres ensembles musicaux.
Enfin, la Diode héberge l'association Vidéoformes qui dispose de moyens pour approfondir ses recherches et développer ses actions.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE

Accompagner et soutenir les équipes de création clermontoises est l'une des missions prioritaires de la politique culturelle de Clermont-Ferrand. La Ville s'engage autour de cinq axes principaux pour consolider la création et veiller à son renouvellement :

APPROFONDIR LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ÉQUIPES ARTISTIQUES

Dans le champ du spectacle vivant, la Ville s'est dotée de plusieurs dispositifs afin de soutenir la création et la diffusion. Elle s'appuie en particulier sur une **politique de conventionnement triennal** avec des compagnies professionnelles, apporte une aide à la création et peut également appuyer des projets en diffusion avec des outils de production renforcés et le nouveau poste précité à la Cour des Trois Coquins. Pour des raisons qui tiennent notamment à l'éloignement géographique des grands centres urbains et à la faiblesse des infrastructures ferroviaires de l'Auvergne, les artistes clermontois souffrent d'un manque de visibilité et parviennent difficilement à se produire à l'extérieur de leur région. Afin de contrecarrer ce handicap, la Ville veille à accompagner les artistes clermontois dans leur capacité à rayonner au-delà du territoire et à diffuser leurs projets en travaillant dans des logiques d'échanges avec d'autres compagnies et salles de diffusion. Ces dispositifs impliquent aujourd'hui le conventionnement de six compagnies et l'aide au projet pour une dizaines d'autres compagnies.
La Ville travaille par ailleurs avec Le Transfo qui soutient les artistes sur des missions : d'information-ressources ; d'accompagnement et d'ingénierie ; d'innovation et de recherche.

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ARTISTES DANS LE PAYSAGE CLERMONTOIS

Une attention particulière est portée à l'émergence de nouveaux artistes dans le paysage clermontois. Dans le champ de **l'art contemporain**, de nombreuses associations et artistes travaillent et vivent à Clermont-Ferrand. En association avec Clermont Communauté, la Ville accompagne la structuration de la filière et la professionnalisation des jeunes artistes issus de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, par la mise à disposition d'espaces de travail qui leur sont dédiés – comme La Tôlerie, la Chapelle de l'hôpital général, la Chapelle de l'Oratoire – ou encore l'accès à des ateliers-logements dans l'îlot Bains d'huile.

Par ailleurs, **la danse** fera l'objet d'un soutien plus important de la part de la collectivité. Alors qu'elle ne bénéficiait d'aucun conventionnement ni d'espace de travail pendant de nombreuses années, la Ville a fait entrer en 2015 deux compagnies de danse en convention. La création d'un pôle chorégraphique courant 2017 à la Diode permettra de structurer davantage encore ce champ artistique.
De manière générale, le dispositif triennal de conventionnement doit pouvoir permettre un renouvellement des compagnies et ainsi **favoriser des esthétiques et approches artistiques innovantes.**



Festival Les Trans'urbaines

LA TÔLERIE

Ancien garage réhabilité à l'initiative de la Ville de Clermont-Ferrand, la Tôlerie, un espace de 500 m², accueillera un collectif d'associations (In Extenso, les Ateliers, Artistes en résidence) pour imaginer le projet consistant à mettre en œuvre une programmation innovante dans le domaine de l'art contemporain. Cette gouvernance a pour objectif d'élaborer un nouveau projet, de développer une nouvelle identité, à la fois lieu de création et de rencontres autour de l'art contemporain. Un important travail sera conduit pour ouvrir cet équipement à des relations plus étroites avec le tissu local, les habitants, en veillant à soigner la convivialité dans l'accueil. La Tôlerie apparaît ainsi comme le support d'expérimentations de nouveaux modes de fabrique de la ville fondés sur le collaboratif, la participation citoyenne, la co-production des espaces et des services, la mise en œuvre de processus de fabrication ouverts et aptes à créer du lien social.



Exposition Lucky Strike
La Tôlerie

UN PROJET IMPLICATIF À LA GAUTHIÈRE

Dans le quartier de La Gauthière, la Ville de Clermont-Ferrand est engagée avec ses partenaires pour la réalisation d'un programme de réaménagement, acté dans le cadre d'une convention ANRU. La Ville est propriétaire des terrains du « cœur de quartier » et assure, dans ce cadre, la responsabilité des conditions d'occupation de ce site et la définition de son devenir. Elle a souhaité s'appuyer sur l'expérimentation proposée par l'Université Foraine afin de développer une approche nouvelle. Conventionnée avec la Ville, l'Université Foraine mène une démarche innovante concernant le site – inoccupé suite à la démolition des trois tours et du centre commercial – pour faire émerger un projet par la participation. Elle propose ainsi un atelier d'urbanisme et d'architecture ouvert au public et peut aussi prendre la forme d'atelier maquette, d'espace de projection, de bibliothèque, de salle d'exposition, de café, de salle de réunion ou même de salon de coiffure. Elle est le lieu de l'élaboration du projet, un lieu de dialogue clairement identifié pour les habitants, autour des enjeux liés à leur cadre de vie.



Université Foraine
Quartier La Gauthière

FAIRE LA PART BELLE À L'INNOVATION DANS DES CHAMPS D'INTERVENTION HYBRIDES

Toutes disciplines confondues, la Ville s'engage à consacrer une part de son budget à l'innovation culturelle et à l'expérimentation. Clermont-Ferrand affirme son attachement à soutenir des démarches et projets originaux, qui croisent des dynamiques non seulement artistiques et culturelles, mais aussi citoyennes, sociales, urbaines, économiques ou liées à la jeunesse. Des équipements municipaux pourraient voir leurs missions évoluer et devenir des espaces de recherche et d'expérimentations artistiques. La procédure de commande d'œuvres d'art à des artistes dans le cadre des constructions de bâtiments publics pourrait être adaptée à des artistes qui travaillent le champ de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et qui envisagent de nouvelles façons d'établir une relation entre les personnes, autour d'un objet artistique ou culturel.

ACCOMPAGNER LA MÉTAMORPHOSE DES PRATIQUES DE CRÉATION À L'ÈRE NUMÉRIQUE

La métamorphose numérique transforme en profondeur les pratiques de création. Le développement des technologies et le recours à la programmation informatique renouvellent les modalités de production, de diffusion, de réception de la création et donnent lieu à l'apparition de nouvelles esthétiques. Dans un même mouvement, des espaces dédiés aux échanges et aux collaborations s'ouvrent, de nouveaux rapports aux publics naissent et sont appelés à transformer en profondeur les pratiques – qu'elles soient amateurs ou professionnelles. Ces pratiques de la contribution ouvrent de nouvelles relations entre création et créativité et légitiment les pratiques qui prônent l'apprentissage par le "faire". Dans une articulation avec Clermont Communauté, la Ville-centre accompagne cette nouvelle sphère créative.

Clermont-Ferrand souhaite utiliser ces nouveaux outils pour valoriser ses ressources artistiques et culturelles. Des parcours virtuels dans la ville pourraient être élaborés et des applications spécifiques dédiées au patrimoine local développées. Elle encouragera les démarches expérimentales d'éducation artistique et culturelle utilisant les outils numériques. Elle participera au positionnement des arts numériques dans l'ensemble des institutions, des événements et des lieux de formations. La Ville prendra particulièrement appui sur les atouts et les compétences des acteurs de la filière image pour favoriser une logique de coopération et d'innovation entre ces structures.



École éphémère du cinéma
École supérieure de commerce



CLERMONT FONTAINES

Clermont Fontaines est une application gratuite lancée par la collectivité et conçue pour découvrir la ville autrement. Cette visite audioguidée en français ou en anglais comporte 30 points d'intérêt répartis dans les centres historiques de Clermont et de Montferrand. Les fontaines de la ville forment le fil conducteur. Les contenus, largement inédits, ont été scénarisés et sont servis par des voix d'acteurs. Ils sont complétés par des interviews de spécialistes de l'eau, des fontaines et du patrimoine clermontois. Un menu spécifique est consacré aux musées et lieux d'exposition à proximité des circuits. L'application s'enrichira notamment avec des images d'archives et des vidéos.



L'ATELIER

L'Atelier est le volet pédagogique-créatif du festival international du court métrage de Clermont-Ferrand. Il est un outil avéré d'éducation à l'image pour les écoles et les collèges. École éphémère de cinéma et espace collaboratif ouvert au public durant 5 jours, il propose de mettre à nu le processus de création en mutualisant les savoirs de grandes écoles de cinéma, placer l'étudiant au centre de l'échange avec le public, explorer de nouvelles pratiques, générer des synergies, susciter des envies. L''atelier est organisé avec des partenaires de l'enseignement supérieur clermontois et nationaux tels que l'École Nationale Supérieure Louis Lumière, l'École Cantonale d'Art de Lausanne ou encore l'école ArtFx de Montpellier. Chaque année, il réunit près de 3 000 visiteurs, 200 étudiants, 100 professionnels et 16 écoles participantes.

L'HÔTEL FONTFREYDE

La Ville de Clermont-Ferrand a structuré dans les années 2000 une politique en matière de diffusion et d'éducation à l'image. Depuis 2010, l'Hôtel Fontfreyde est un centre dédié à la diffusion de la photographie contemporaine. Bien repéré dans le champ culturel du fait de sa spécialisation, il est singulier dans la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes. L'Hôtel Fontfreyde assure la diffusion d'œuvres contemporaines à travers des expositions monographiques ou collectives, la production de travaux et l'édition d'ouvrages dans le cadre de résidences photographiques, et organise des rencontres et des actions de médiation avec les habitants. Parallèlement, la Ville a constitué un fonds photographique de référence composé d'artistes nationaux et internationaux grâce aux résidences organisées chaque année sur le thème La Ville : son paysage, ses habitants, qui constitue un véritable observatoire du territoire.



Exposition Gilles Caron
Hôtel Fontfreyde/Centre photographique

L'IMAGE SOUS TOUTES SES FORMES : UNE IDENTITÉ ET UN ATOUT CLERMONTOIS

La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Communauté développent en complémentarité une stratégie territoriale visant à marquer l'identité forte du territoire autour de l'image. Clermont-Ferrand est un pôle d'excellence et d'attractivité de l'image sous toutes ses formes : depuis 1978, l'association Sauve qui peut le court métrage organise la plus importante manifestation au monde consacrée au court-métrage. Avec ses 160 000 spectateurs annuels, le festival du Court-métrage est aussi le deuxième plus important festival en nombre d'audience et de présence professionnelle (3 000 professionnels français et étrangers chaque année). Si le Festival et le Marché du Court métrage de Clermont-Ferrand représentent la partie la plus visible de son action, l'association intervient également toute l'année dans de nombreux domaines concernant le cinéma et l'audiovisuel, l'éducation à l'image et la formation, ainsi que la diffusion de courts métrages sur les plans régional, national et international.

Parallèlement, d'autres structures clermontoises mènent un travail reconnu en matière d'image : l'association Vidéoformes, observatoire permanent des évolutions de la vidéo et des cultures numériques dans l'art contemporain, organise depuis 1986 un festival international d'arts numériques. L'association s'inscrit également dans une démarche d'éducation à l'image et de sensibilisation aux arts numériques tout en élaborant des projets innovants, tels le concours « Vidéo 1minute », qui offre aux élèves une expérience collective de création artistique. Installations, vidéos, performances, créations numériques pluridisciplinaires et tables rondes sont également proposées sur des thématiques élargies aux industries créatives et aux évolutions sociétales liées au numérique.

Aux côtés de ces événements et projets qui rayonnent largement au-delà du territoire clermontois, d'autres acteurs font vivre l'image sous toutes ses formes tout long de l'année : ainsi du festival du film documentaire « Traces de vies », qui avec ses 12 000 spectateurs est le 4e festival de cinéma dédié au documentaire en France, du rendez-vous du Carnet de voyages ou encore du festival international de photographie Nicéphore organisé sous forme de biennale.

La Ville valorise tous ces atouts et les inscrit dans une dynamique de filière, en lien autant avec le monde de l'université que celui des industries créatives.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DES ARTS DANS L'ESPACE PUBLIC

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES ARTS DANS LA VILLE

Lors des États Généraux de la Culture, le souhait d'une présence plus forte de l'art dans l'espace public a été manifesté. Les équipements, les porteurs de projets culturels comme les artistes sont invités à « sortir des murs », à envisager des représentations de spectacles, des projections vidéos ou des installations d'œuvres d'art dans l'espace public. L'enjeu est de toucher le plus largement possible les publics, d'investir les rues et les places de Clermont-Ferrand pour donner une plus grande visibilité et un accès plus spontané aux propositions artistiques. **Il s'agit de transformer par l'art le regard sur la ville tout en renforçant la dimension festive de Clermont-Ferrand.**

Effervescences est l'un des projets phares engagé par la municipalité durant le mandat 2014-2020. Ce grand projet annuel fera la part belle au festif et au populaire, tout en proposant des axes artistiques forts. Il a notamment pour ambition d'embellir la ville, de la rendre pétillante et de vivre, le temps d'un événement fédérateur, un réjouissant bouillonnement culturel (cf. page 39).

L'ensemble de ces événements a pour objectif d'ouvrir les lieux culturels sur la ville et de créer de nouvelles opportunités de rencontres avec les publics. Pour développer la création dans l'espace public, la Ville souhaite s'associer avec les écoles supérieures d'art et d'architecture de Clermont-Ferrand ainsi qu'avec l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne pour renforcer le design urbain dans la ville.

ASSOCIER LES ARTISTES À LA FABRIQUE DE LA VILLE

La Ville de Clermont-Ferrand entend s'appuyer sur les arts pour accompagner la mutation urbaine, qui s'inscrit en 2016 dans un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Elle souhaite associer les artistes, et plus généralement les architectes, les designers, les paysagistes, aux processus de conception des projets de développement et de renouvellement urbain. L'enjeu est de permettre non seulement une meilleure prise en considération des usages, des esthétiques et de la dimension humaine mais aussi d'engager des projets originaux dans les quartiers en transformation. Ils contribuent aussi à « donner du sens » à des décisions qui affectent l'environnement des habitants.

S'appuyant sur une convention d'intention signée en 2016 entre la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil régional de l'Ordre des architectes, la Ville veille à développer des espaces de réflexion entre les architectes et les aménageurs, urbanistes, paysagistes, designers, acteurs culturels, artistes, acteurs sociaux. L'objectif est d'impliquer davantage les architectes et les artistes dans une réflexion sur ce que pourraient être le visage et les évolutions de la ville à l'horizon 2025-2028. Il s'agit aussi d'engager un questionnement urbanistique global qui met en jeu tant les questions paysagères qu'environnementales et sociétales : quelle ville voulons-nous pour demain ? Cette politique participe également à rendre chacun sa vraie place : aux instances municipales, la maîtrise d'ouvrage, la décision et la responsabilité des politiques urbanistiques à mener ; aux équipes de maîtrise d'œuvre, la créativité. Elle constitue en outre un formidable vecteur de dynamisme et d'émulation pour les cabinets d'architectes de la région en ce qu'ils seront parties prenantes dans la construction de l'image de la ville de demain.



" 1+1= Rezo ", compagnie Wejna
Les Contre-plongées

4E PARTIE

UNE VILLE ATTRACTIVE, OUVERTE SUR LE MONDE



LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

- **VALORISER SON HISTOIRE ET SES ATOUTS**
- **RENFORCER LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES**
- **CANDIDATER AU LABEL DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE**

Clermont-Ferrand a l'**ambition de devenir le grand pôle métropolitain du centre de la France.** L'élan engagé depuis le début des années 2000 va se poursuivre au cours des années 2016-2026. Avec les créateurs, l'art de vivre et les atouts incroyables dont elle dispose – la nature, l'environnement, l'innovation et la recherche, le bien vivre ensemble, des artistes et des événements culturels de notoriété nationale et internationale, des sportifs, des jeunes créateurs d'entreprise prometteurs –, Clermont-Ferrand a désormais tous les attributs pour faire partie des 15 villes françaises les plus attractives.

Le territoire a vocation à croître pour devenir une métropole de 500 000 habitants à l'horizon 2020-2025. Pour accompagner sa mutation métropolitaine, il est essentiel que la ville définisse et consolide son identité politique, territoriale, culturelle et économique, indispensable à son développement et son attractivité. Elle doit continuer à être une ville étudiante et une capitale universitaire (38 000 étudiants, 7 000 chercheurs, des laboratoires de recherche reconnus au plan international), une ville connectée à l'international mais aussi un territoire qui rayonne au niveau national et européen par ses grands équipements, ses événements culturels et sportifs, son environnement naturel exceptionnel ainsi que par la qualité de vie auxquels les Clermontois sont très attachés. Cette montée en puissance se fera également dans le cadre de la candidature de Clermont-Ferrand au titre de « Capitale Européenne de la Culture ». Mettre les Clermontois en mouvement vers cet objectif est un grand dessein autour duquel s'unir pour donner à la ville un avenir enthousiasmant.

Une métropole attractive, où il fait bon vivre

La politique culturelle est un levier de développement et d'attractivité. Elle participe à la distinction territoriale et constitue un atout dans l'indéniable compétition entre les territoires. L'objectif est de renforcer l'attrait et la notoriété de la Ville, en mettant davantage en avant son riche patrimoine, la qualité de ses manifestations artistiques et en affirmant son ambition dans le domaine culturel. Il s'agit de réenchanter la ville, de provoquer le désir de se rendre à Clermont-Ferrand, mais aussi celui d'y vivre. L'enjeu est aussi de transformer le regard que les Clermontois portent sur leur ville. Mettre la ville en récit(s), créer un sentiment de fierté et une ouverture aux autres s'appuie sur un travail lié à l'identité, l'histoire de la ville, son patrimoine mais aussi sur la capacité de Clermont-Ferrand à donner une place centrale à la création, aux échanges internationaux ainsi qu'à sa capacité à se projeter dans l'avenir.

UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE, RICHE DE SON PASSÉ ET DE SES ATOUTS

UNE POLITIQUE PATRIMONIALE ET ARCHITECTURALE AMBITIEUSE

Clermont-Ferrand puise une importante part de son identité dans la richesse de son patrimoine historique, recensé et protégé au titre des Monuments Historiques. Dans les années 2000-2015, la Ville a engagé des interventions de restauration et de sauvegarde du patrimoine avec des projets majeurs : la restructuration et la rénovation d'un certain nombre de bâtiments, notamment la basilique Notre-Dame-du-Port inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, l'Opéra-Théâtre, l'église Saint-Eutrope et le Conservatoire à rayonnement régional Emmanuel Chabrier. La Ville a initié une politique d'investissement architectural ambitieuse avec la construction de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole qui se poursuit aujourd'hui par l'établissement de la Scène Nationale de Clermont-Ferrand qui permettra de disposer à la fin de l'année 2019 d'un théâtre contemporain de dernière génération. Le projet en cours d'élaboration de bibliothèque communautaire sur le site de l'Hôtel Dieu porté par Clermont Communauté s'inscrit aussi dans cette dynamique.

UN NOUVEAU REGARD SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA VILLE

La Ville, du fait de son passé, a aussi un important patrimoine industriel, considéré comme un atout et un marqueur fort du territoire. Les remparts de Montferrand et les pistes Michelin ainsi que les nombreux bâtiments industriels, pour certains rendus vacants par la tertiarisation de la ville, participent pleinement à l'identité clermontoise. En lien avec les partenaires concernés, la Ville de Clermont-Ferrand pourrait étudier la requalification d'espaces industriels ou historiques disponibles et proposer que des zones en friche puissent être explorées par les artistes clermontois. Transformées provisoirement en « zones artistiques expérimentales », elles n'auraient pas nécessairement vocation à s'inscrire dans le temps mais à offrir un regard nouveau et éphémère sur la ville, à susciter l'étonnement et la poésie, l'audace et l'innovation. Elles pourraient également dessiner les prémisses du projet de Capitale Européenne de la Culture. De plus, la perspective de la candidature à ce titre européen pourrait être l'occasion de donner une nouvelle vie à l'un des bâtiments désaffectés de la ville. En partenariat avec l'ensemble des collectivités territoriales et de l'État, la Ville étudiera les potentialités d'un projet de réhabilitation dans le cadre du réaménagement urbain de Clermont-Ferrand.



24e concours international de chant
Opéra-Théâtre

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT

Événement biennal, le Concours international de chant de Clermont-Ferrand est organisé par le Centre Lyrique Clermont Auvergne. Cette audition internationale, à visée exclusivement professionnelle, attire à chaque édition de 350 à 400 chanteurs. Ce concours a la particularité de proposer des prix essentiellement sous forme de contrats d'engagement pour les créations du Centre lyrique et de ses partenaires comme les Opéras de région, le Festival de la Chaise-Dieu, Opéra Nomade... Les épreuves offrent la possibilité d'apprécier toutes les qualités recherchées rôle par rôle et d'établir les distributions. L'Orchestre d'Auvergne a été associé au 23e Concours international, apportant ainsi sa caution artistique à un Concours de réputation internationale, unique en son genre et largement reconnu par les médias nationaux.

LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE PAR DES RUES CRÉATIVES

La Ville de Clermont-Ferrand participe avec Clermont Communauté aux réflexions engagées autour de la revitalisation des quartiers historiques de la Ville – notamment la rue du Port et les abords de la Basilique – et du développement de rues créatives, en vue de faciliter le développement d'industries créatives et culturelles autour d'Épicentre Factory. L'installation de La Cabine rue du Port, lieu d'exposition et ateliers d'artistes issus de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole ou de la boutique culturelle « Ne rien faire » place du Terrail sont des initiatives contribuant à la valorisation de ce « quartier créatif » en devenir et s'inscrivant dans sa stratégie globale de tourisme culturel. L'enjeu est de faire de Clermont une ville laboratoire qui affirme sa capacité à accompagner la créativité se développant sur le territoire.

DES MANIFESTATIONS CULTURELLES QUI RAYONNENT AU PLAN INTERNATIONAL

La Ville de Clermont-Ferrand est attentive à promouvoir les manifestations culturelles qui participent à son rayonnement international. Les collaborations avec de grandes institutions nationales et internationales sont appelées à être renforcées, qu'elles concernent les arts vivants, la photographie, les arts numériques ou l'art contemporain. La venue d'artistes de notoriété internationale doit être encouragée à être davantage médiatisée. La collectivité souhaite par ailleurs favoriser l'accueil de grandes expositions itinérantes proposant des œuvres réputées et attirant un large public, à l'échelle de la métropole et au-delà. C'est le sens de l'exposition Autoportraits du Musée d'Orsay décentralisée au musée d'art Roger-Quilliot en 2016 ou du projet de grande exposition sur les migrations en 2018.



Exposition " Autoportraits " du musée d'Orsay
Musée d'art Roger-Quilliot

L'ENVIRONNEMENT, ATOUT INCONTESTABLE DU TERRITOIRE

La nature fait partie du quotidien des Clermontois. Du sommet de la butte, le Puy de Dôme, 2e site naturel le plus visité en France, et la chaîne des puys s'ouvrent aux regards. Cette richesse du patrimoine naturel a d'ailleurs valu à Clermont-Ferrand d'être classée par le référent des guides de voyages Lonely Planet parmi les 10 destinations mondiales à visiter en 2016. Ce patrimoine pourrait être prochainement reconnu internationalement par la candidature de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le site serait ainsi reconnu pour sa valeur universelle et protégé pour les générations futures. Aujourd'hui, 197 sites naturels sont listés au titre du patrimoine mondial et la Chaîne des Puys – Faille de Limagne serait le premier sur le territoire métropolitain français. L'environnement est omniprésent à Clermont-Ferrand et participe à la qualité du cadre de vie sur le territoire. Atout sur lequel la ville entend bien s'appuyer dans l'avenir, notamment en développant des projets alliant nature et culture ou dans son aménagement urbain.



L'ORCHESTRE D'AUVERGNE, AMBASSADEUR DE CLERMONT-FERRAND DANS LE MONDE

Au-delà de sa mission de proximité citoyenne, l'Orchestre d'Auvergne a pour objectif de développer sa présence à l'étranger. Son rayonnement international permet sa renommée dans le monde musical professionnel et facilite la venue des solistes et chefs d'orchestre reconnus à Clermont-Ferrand. Il s'impose ainsi comme un ambassadeur culturel incontournable qui promeut également l'attractivité culturelle de la région. C'est dans cette démarche qu'il organise une à deux tournées à l'étranger par an. Par exemple, la saison 2015-2016 a été marquée par une forte présence de l'Orchestre d'Auvergne au Japon pour une tournée promotionnelle du CD enregistré avec la harpiste Naoko Yoshino ; puis au Brésil en résidence à Rio de Janeiro, accompagné de jeunes talents brésiliens. Il nourrit de nombreux autres projets internationaux pour les saisons à venir qui devraient mener ses musiciens en Argentine, aux Canaries, au Japon ou bien encore en Russie...



Café-concert de l'Orchestre d'Auvergne
Salons de l'Hôtel de Ville



TECH TOWN

La métropole clermontoise, grâce à une candidature portée par l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole, est la seule représentante française à prendre part au réseau des villes européennes TECH TOWN, dans le cadre du programme de coopération territoriale européen URBACT III, cofinancé par l'Union européenne et les États membres, pour la période 2014-2020. Le réseau Tech Town vise à travailler sur les opportunités et le développement d'une économie numérique qui concernent éminemment la filière culturelle, dans les petites et moyennes villes situées à proximité des grandes villes avec une économie numérique déjà développée et/ou des clusters numériques. Il constitue pour Clermont-Ferrand une opportunité pour s'insérer dans une dynamique européenne,

UNE MÉTROPOLE OUVERTE SUR L'EUROPE ET LE MONDE

UNE POLITIQUE RENFORCÉE DE COOPÉRATION CULTURELLE INTERNATIONALE

Depuis longtemps, Clermont-Ferrand cultive des échanges culturels et artistiques internationaux. Le Pôle des Relations Internationales de la Ville met en place des actions qui favorisent les relations avec d'autres villes étrangères. Le volet culturel de la politique internationale vise également à renforcer les échanges interculturels. Il permet aux valeurs humanistes qui fondent notre pacte social de s'incarner dans des démarches concrètes, fondées sur des principes de solidarité et d'altérité. L'internationalisation de la ville a aussi vocation à toucher les enfants, c'est pourquoi l'éducation à l'interculturalité sera encouragée dans le cadre d'actions scolaires.

Clermont-Ferrand a su s'insérer dans un véritable « réseau de villes », capable de jouer un rôle dans la perspective d'un développement durable sur le plan culturel, mais aussi économique et environnemental. En 2016, Clermont-Ferrand compte ainsi huit villes partenaires en Europe et dans le monde. La politique de jumelage a vocation à s'approfondir et à s'étoffer. La création du « réseau des villes Michelin » par la collectivité sera un outil au service de son « internationalisation » afin de développer la coopération culturelle et de renforcer les relations avec le monde de l'enseignement et de la recherche. Dans ce cadre, la ville mettra en place une « conférence mondiale du réseau des villes Michelin », qui pourrait être organisée tous les deux ans. Ce rendez-vous permettra de nouer des liens entre les acteurs économiques, industriels, universitaires, culturels et artistiques de notre ville avec ceux des villes membres du réseau. La candidature de la Ville au titre de Capitale Européenne de la Culture est également une opportunité pour renforcer l'inscription de la ville et de ses acteurs dans des réseaux à l'échelle régionale, nationale, européenne et internationale.

L'Agence régionale de développement culturel en Auvergne, Le Transfo, est par ailleurs une structure ressource pour la mise en réseau des acteurs au niveau régional, national et européen.

CLERMONT-FERRAND, ACTEUR DE L'EUROPE DE LA CULTURE

Comprenant l'Europe comme l'espace d'une même communauté de destins dont elle relève, la Ville de Clermont-Ferrand amplifie toutes les actions qui valorisent la construction de l'Europe par la culture. Chaque ville du continent a vocation à faire vivre en elle l'Europe grâce aux dynamiques d'échanges qu'elle impulse. C'est dans cet esprit que Clermont-Ferrand développe des actions, des programmations artistiques ainsi que des festivals – tels que le Festival international du Court Métrage, le FITE, le rendez-vous du carnet de voyages ou encore Europavox – qui construisent l'Europe par la culture et renforcent le sentiment d'appartenance à celle-ci. La candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture est également une ambition forte allant dans ce sens.



Festival International des Textiles Extra ordinaires (FITE)
Musée Bargoin

DEUX PROJETS EUROPE CRÉATIVE

GENERATION TO GENERATION

Le Théâtre du Pélican participe à des projets favorisant la citoyenneté européenne, via un programme qui bénéficie du soutien de Creative Europe Culture. Le projet européen Generation to Generation rassemble cinq théâtres en Europe : le Glej Théatre (Slovénie), le Mostar Youth Theatre (Bosnie-Herzégovine), Likeminds (Pays-Bas), faBULEUS (Belgique) et le Théâtre du Pélican (France), accompagnés par les structures Roundhouse (Londres, Royaume-Uni) et Image Aigüe (Lyon, France). Tous partagent les mêmes préoccupations en ce qui concerne l'engagement des adolescents dans des projets culturels, dans la vie associative et en tant que spectateurs. Des tournées et des rencontres sont organisées aux Pays-Bas, en France et en Bosnie-Herzégovine (2015-2017) ainsi que des workshops pour les adolescents, une conférence internationale, des performances théâtrales ainsi que la réalisation d'un guide de bonnes pratiques.

EUROPAVOX

Le festival Europavox est depuis 2006 entièrement dédié à la diversité musicale européenne. Il a rassemblé plus de 200 000 personnes qui ont découvert 600 artistes originaires de 30 pays. De multiples collaborations ont été menées et un réseau de partenaires européens fortement impliqué n'a cessé de croître. La Commission Européenne, dans le cadre du Programme Culture d'Europe Créative, a choisi de récompenser ce projet de coopération européenne porté par Europavox et ses 6 partenaires : Estragon (Bologne/Italie), Le Botanique (Bruxelles/Belgique), Loftas Fest (Vilnius/Lituanie), WUK (Vienne/Autriche), InMusic Festival (Zagreb/Croatie), Fuzz Club (Athènes/Grèce). Europavox développe notamment un programme d'actions concrètes et innovantes telles que le lancement du premier site web entièrement dédié à la création musicale européenne ; la production de sept festivals dans les pays partenaires au projet ; le coaching personnalisé de sept groupes à fort potentiel à l'export.





" Heures séculaires ", compagnie Les Sélènes
Les Contre-plongées

CLERMONT-FERRAND, CANDIDATE AU TITRE DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

La candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture est l'occasion pour Clermont-Ferrand de s'affirmer pleinement comme une **« cité de la relation »**, pour prolonger les termes du poète Édouard Glissant. Il s'agit d'être une ville plurielle et fraternelle, **une ville qui a vocation à parler à l'Europe et au monde, tout en étant au plus près de ses citoyens.** Dans cette société des réseaux sociaux, nous avons besoin de nous rencontrer et de vivre dans la réalité mais également de nous fédérer autour des valeurs de curiosité, de tolérance, de fraternité, de solidarité. C'est pourquoi la dimension populaire, du ludique, du joyeux, du festif, du fraternel sera centrale dans la candidature, avec l'idée de prendre appui sur les initiatives et la contribution des habitants. Réenchanter la ville par l'art, investir tous les espaces publics et mobiliser la créativité des Clermontois seront ainsi des points d'ancrage de la candidature. Clermont-Ferrand conjugue son art du bien vivre ensemble avec son souci de créer de l'harmonie dans la ville, de favoriser une alliance avec la nature. Miser sur la nature qui nous entoure en mettant en valeur cet atout que constituent les Volcans d'Auvergne sera un des points d'appui majeur de la candidature.

LA CONSTRUCTION DE LA CANDIDATURE, UN RÉCIT MOBILISATEUR POUR LA POPULATION

La candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture est un formidable catalyseur des énergies collectives pour écrire un grand récit de notre ville. La réussite d'une telle dynamique repose sur le partage et l'appropriation du projet par tous. Le travail de conviction et de mobilisation auprès de la population engagé en 2015 par la Ville, via notamment les États Généraux de la Culture, concourt à cet objectif. Ce travail sera poursuivi durant les quatre années qui précèdent la candidature formelle de la Ville en 2021. Il s'agit pour la collectivité de créer les conditions d'une dynamique collective, afin de s'appuyer sur tous les Clermontois, partenaires économiques, opérateurs culturels, artistes, acteurs sociaux, éducatifs, habitants, jeunes et adultes, etc. Effervescences, le nouveau projet phare de la municipalité, est également l'occasion de construire le processus de candidature, en y associant largement la population clermontoise.

L'élaboration même de la candidature est l'opportunité d'écrire collectivement un récit chemin faisant et qui agrandit progressivement le cercle des ambassadeurs désireux de porter la Candidature de la Ville, et qui en seront les principaux bénéficiaires et acteurs en 2028. L'enjeu est d'associer la population à ce processus et de faire en sorte que les enfants et adolescents d'aujourd'hui décrivent leurs projections et leurs rêves pour la ville de demain. La ville encouragera l'expression et la capacité de chacun à nourrir le projet de Capitale Européenne de la Culture. A cet égard, la Ville pourrait s'appuyer sur la créativité des Clermontois – les établissements scolaires, les associations de quartiers, et plus généralement l'ensemble des partenaires de la Ville – pour écrire formellement le dossier de candidature.



Festival Bac Ground
Quartier Fontaine-du-Bac

EFFERVESCENCES

En préfiguration de la candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture, la nouvelle grande manifestation Effervescences a pour objectif d'investir l'espace public, les rues, les places, les quartiers, ainsi que les friches clermontoises. Ces espaces pourront servir de support à des propositions artistiques ou pour des événements culturels susceptibles de toucher largement les Clermontois. Dans ce sens, Effervescences engagera la mise en mouvement collective de Clermont-Ferrand – et plus largement du territoire métropolitain – jusqu'à la candidature. La Ville souhaite ainsi montrer la capacité du territoire à répondre à de grands défis, en proposant une manifestation créative et ambitieuse, qui innove tout en étant généreuse. La programmation s'attachera à trouver un équilibre entre l'invitation d'artistes internationalement reconnus et la participation des artistes du territoire.



L'oiseau de Martin Schwietzke
Les Contre-plongées, place de la Victoire



LES AMBASSADEURS DE CLERMONT-FERRAND

La création d'un réseau d'ambassadeurs de la Ville de Clermont-Ferrand répond à un triple objectif : affirmer l'internationalisation de la ville, mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés et porter l'image de Clermont-Ferrand au-delà de la Ville. Il servira notamment d'appui à des projets et actions tels que la candidature au label de Capitale européenne de la culture. Les Ambassadeurs seront ainsi associés durant quatre années à l'élaboration de la candidature permettant à la collectivité de s'appuyer sur leur enthousiasme, leurs idées et leurs utopies, tout en mettant en valeur dans la candidature les pratiques artistiques et culturelles de demain.

UNE OPPORTUNITÉ POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

La candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture constitue également une opportunité et un accélérateur pour développer le territoire, mobiliser et fédérer l'ensemble des politiques publiques dans un même objectif : offrir à Clermont-Ferrand la possibilité de prendre place demain dans le cercle des quinze plus grandes métropoles françaises et comme partenaire résolument européen. Cette stratégie permet à l'ensemble des politiques conduites par la collectivité d'être redéfinies et traversées par cette ambition. Pour chacun des services de la collectivité, la construction de la candidature sera un formidable levier pour travailler de façon plus transversale et coopérative. Le projet de « Capitale Européenne de la Culture » va très largement irriguer l'action publique au cours des prochaines années.

LA MISE EN PLACE D'UNE MÉTHODE POUR ÉLABORER LA CANDIDATURE DE CLERMONT-FERRAND

La candidature sera portée par la Ville-centre et animée au niveau de la métropole. Dès sa conception, elle visera à impliquer le plus grand nombre d'acteurs ainsi que la population du territoire métropolitain. Le portage de la candidature associera étroitement la future communauté urbaine, le Département, la Région et les services de l'État. L'élaboration de la candidature s'appuiera sur un comité de pilotage stratégique, composé de divers partenaires de la Ville : représentants de la collectivité, partenaires économiques, acteurs du secteur touristique, les principaux acteurs culturels du territoire, ainsi que des représentants des collectivités locales et du ministère de la Culture et des autres services de l'État. Ce comité de pilotage élargi aura pour mission d'engager une réflexion de fond, stratégique et opérationnelle. Il s'agira d'allier des objectifs qui concernent à la fois le rayonnement et l'attractivité du territoire, l'aménagement du territoire, le bien-être des habitants, le développement économique et touristique, et de mobiliser les forces vives du territoire à cette dynamique.

La Ville engagera également des rencontres publiques issues de cercles professionnels différents, dont des opérateurs culturels, des partenaires économiques, du tourisme, des artistes,... ainsi que des représentants des collectivités locales et du ministère de la Culture. Ces temps de réflexion et de débat seront impulsés durant les quatre années qui précèdent la candidature en tant que telle, de 2016 à 2020, afin de mobiliser le plus possible la population et les acteurs à la dynamique générale.

LA MOBILISATION DE TOUS LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELS

La Ville souhaite initier des espaces de rencontres entre acteurs économiques et culturels afin de fédérer le tissu économique autour de la candidature de la Ville de Clermont-Ferrand. L'ensemble des investisseurs sera réuni autour de la candidature : le groupe Michelin et les villes membres du réseau des villes Michelin, la chambre de commerce et d'industrie de l'Auvergne, les PMI et PME mais aussi les TPE du territoire. A terme, la construction d'un réseau de partenaires pourrait aboutir à un « Club des mécènes pour l'action artistique et culturelle à Clermont-Ferrand », qui jouerait un rôle important dans la candidature au titre de Capitale Européenne de la Culture.

Chaque année, un rapport sur l'état d'avancement des engagements pris dans le cadre du Projet culturel de Clermont-Ferrand 2016-2026 sera soumis au vote du Conseil municipal.



Vernissage de l'exposition " Autoportraits " du musée d'Orsay
Musée d'art Roger-Quilliot

CLERMONT-FERRAND EN 2030 : MA VILLE RÊVÉE

Ce texte, rédigé et lu par Sylvia Andriantsimahavandy (Cultures créatives) lors de la restitution des États généraux de la Culture, dresse le portrait prospectif de la ville de Clermont-Ferrand en 2030, tel que rêvé par un jeune Clermontois de 30 ans.

Je m'appelle Hector, je suis né à Clermont-Ferrand. J'ai participé aux États Généraux de la Culture de la Ville de Clermont en 2015. J'avais 15 ans. Aujourd'hui, nous sommes le 30 novembre 2030. Aujourd'hui j'ai 30 ans. Et vous me demandez de vous dire en quoi cette ville est tournée vers les arts et la créativité ?

Nous avons des lieux culturels qui programment hors-les-murs tout au long de l'année : Ils font des propositions dans différents quartiers de la ville et de sa périphérie. Ce ne sont pas des cathédrales, il y a une vraie proximité : j'ai par exemple accueilli la semaine dernière un concert dans mon appartement, il y a des micro-tournées qui permettent de créer une vie nocturne dans certains quartiers résidentiels, des lieux insolites sont utilisés, des commerces, des lieux dédiés au sport, des lieux de plein air... Nos institutions culturelles sortent donc de leurs murs, mais elles ouvrent aussi plus leurs portes : je peux aller au théâtre pour y déjeuner ou y boire un verre, y donner rendez-vous à mes amis, aller bruncher le dimanche alors qu'avant la ville était morte le dimanche, je peux prolonger la soirée en allant au spectacle, ou pas d'ailleurs, et juste rester au théâtre pour discuter, ce sont des endroits chaleureux, des « tiers-lieux » comme ils disent les experts !

À Clermont-Ferrand en 2030, nous avons aussi des lieux un peu hybrides. Ces lieux ont été créés à partir de 2015. A l'époque, on disait qu'on voulait des « lieux nouvelles générations » mais maintenant on ne les catégorise même plus, ce sont tout simplement nos lieux de vie. Ces espaces favorisent de nouvelles relations entre des usagers très différents. Ces lieux seraient donc hybrides : ça veut dire quoi ? Ca veut dire qu'ils sont pluridisciplinaires, dans les disciplines artistiques, mais aussi dans les services. A la fois espace de production (des ateliers d'artistes), de diffusion (des salles modulables), d'actions culturelles, des lieux de la pensée. Je viens y voir des expos, acheter des livres, emprunter des jeux, je viens voir le travail des artistes qui y ont des ateliers, je viens voir des concerts, écouter des conférences, rencontrer des chercheurs, assister à des pitch de start-ups récemment installées sur le territoire et qui viennent présenter leurs innovations, je peux y déposer mes enfants quelques heures dans une garderie ludothèque le temps de vaquer à mes occupations. Il y aussi un espace de co-working où je viens travailler et retrouver d'autres collègues. Et bien sûr, il y a un bon restaurant et un bar sympa !

En 2015, nous voulions nous inspirer de lieux emblématiques déjà existants comme le Lieu Unique à Nantes ou la Friche Belle de Mai à Marseille, nous nous trouvions en retard et nous voulions le mettre à profit pour regarder les autres expériences et ne pas faire les mêmes erreurs. Nous voulions sans doute être un peu plus audacieux, mais toujours humbles, et dans tous les cas singuliers. Tous les espaces qui se sont ouverts aux publics à Clermont-Ferrand depuis ont été pensés dans cet esprit : ouverts, hybrides, modulables, conviviaux, multi-services, co-créés, et les personnes qui les utilisent sont du coup très différents. Jusque-là, ils n'étaient pas amenés à se rencontrer.

À Clermont, nous avons également su inventer une nouvelle histoire pour nos lieux en Friche, nous avons su faire revivre notre patrimoine industriel. Dans beaucoup de villes de notre taille, les centres villes se sont vidés au profit des zones commerciales, les villes se sont franchisées, les grilles des commerces sont restés baissées trop longtemps, sans repreneurs, puis les baux commerciaux ont été cédés à des banques, signant la fin des places conviviales où nous allions boire un café. A Clermont, nous avons réussi à sortir de ce projet, à redynamiser la ville et nous avons utilisé la culture pour le faire : nous avons maintenant des rues créatives où se mêlent des boutiques éphémères, des services, des ateliers – galeries, des bars et des restos, des petits commerces de bouches, d'artisanat et de culture. La Ville a su avoir une vision globale de son territoire, et articuler les initiatives privées, publiques et associatives.

À Clermont-Ferrand aujourd'hui, nos espaces publics sont le lieu de nombreuses propositions, nous avons fait descendre l'art dans la rue, c'est vraiment devenu un bien commun partagé par tous. Cette volonté de faire descendre la culture dans la rue ne s'est pas faite n'importe

comment : un projet a été pensé avec les acteurs culturels et la population. La colonne vertébrale de ce projet, c'est de mettre des quartiers en Zone artistique temporaire : durant un temps donné, c'est tout un quartier qui se métamorphose par une manifestation un peu décalée.

À Clermont depuis 10 ans, l'art est intégré dans l'urbanisme : artistes, designers, créatifs sont associés aux aménageurs urbains, ils fabriquent avec eux la ville. La ville intelligente chez nous, elle est comme partout, une ville connectée. Mais c'est aussi une ville singulièrement connectée, une ville de contenus : des commandes d'artistes ont été lancées pour investir les places et les façades, avec une ambition internationale qui a permis de faire parler de notre ville bien au-delà de notre région. Nous avons su accueillir des formes plus urbaines comme le street art, le mapping, la Ville a conçu son espace d'affichage avec des designers, elle a passé commande d'une identité sonore, réalisée avec des artistes numériques : le long des voies de tramway, on peut entendre des chants d'oiseaux et des bruits de cette nature si proche de nous et qui nous est chère. Les éclairages urbains ont été retravaillés avec des artistes, les dalles de certaines places ont des capteurs interactifs où les enfants viennent jouer à la marelle. Les fontaines créent des illusions optiques. Des parcours urbains invitent les touristes à découvrir Clermont autrement. A l'approche de certains bancs publics, notre téléphone vibre et nous invite à nous asseoir et à écouter des histoires dans nos oreillettes, on peut télécharger des playlists de groupes clermontois pour faire son jogging. Fini les 1 % artistique consacré à des ronds-points !

Vous l'avez compris, la convivialité est un moteur de la ville. La convivialité certes, mais conciliée à une qualité et une exigence artistique. Et cela c'est parce qu'à Clermont-Ferrand, on a su s'appuyer sur nos compétences locales et les accompagner : pour que la Ville soit une ville tournée vers les arts et la culture, les collectivités ont fait confiance à la filière professionnelle, l'ont soutenue, l'ont aidée à se structurer.

L'enjeu pour Clermont-Ferrand, c'était de pouvoir garder ses talents et d'en faire venir de nouveaux. Pour cela, il a fallu mettre en place des lieux de travail pour les artistes, des ateliers, il a fallu que les collectivités se concertent pour avoir une vraie politique d'accompagnement de la création. Dans le même temps, aujourd'hui en 2030, la scène locale est visible, a des espaces pour se produire et communiquer, mais nous ne sommes pas non plus tombés dans un repli identitaire ou protectionniste : convivialité et soutien à la création locale certes, mais exigence artistique et ouverture au monde !

Voilà comment Clermont-Ferrand est une ville tournée vers l'art en 2030. Quant à sa façon d'être une ville créative, c'est peut-être en partie car les acteurs de la ville ont appris à coopérer. La collectivité seule n'aurait pu faire émerger autant d'idées et de pistes de travail, c'est par la concertation en 2015 qu'elle a pu construire sa vision. Clermont en 2030 écrit cette histoire à plusieurs mains depuis de nombreuses années. On peut dire que la Ville fait preuve d'innovation publique, en réfléchissant avec les acteurs de la culture et les usagers sur les besoins : les cahiers des charges ont été conçus avec eux, les appels à projets également, les gouvernances sont partagées, les acteurs de la culture ont continué à être mobilisés sur des formats d'ateliers, la Ville a su créer du lien entre les différents écosystèmes économiques. Et ça, ça lui a demandé beaucoup de boulot !

Voilà en quoi Clermont-Ferrand est une ville tournée vers les arts et la créativité en 2030, une ville qui se fabrique en créant du lien, de la convivialité, qui ouvre les portes, décloisonne, co-construit, une ville exigeante mais curieuse, qui met en récit son territoire par la culture, une ville intelligente sur le plan de ses contenus. »

Hector 30 ans, 30 novembre 2030

ANNEXE : LES LIEUX CULTURELS CLERMONTOIS



SALLES DE SPECTACLES

1 - Le Petit Vélo (cv)
2 - Opéra-Théâtre (cv)
3 - Maison de la culture (cv)
4 - Comédie de Clermont/Scène nationale (cv)
5 - Cour des 3 Coquins (pg)
6 - Coopérative de Mai (pg)
7 - La Petite Gaillarde (cv)
8 - Le Théâtre de Vallières (pg)
9 - Le Théâtre des 3 Raisins (cv)
10 - Le Valet de cœur (cv)

MUSEÉS

11 - Musée d'art Roger-Quilliot/MARQ (pg)
12 - Musée Bargoin (cv)
13 - Muséum Henri-Lecoq (cv)

LIEUX D'ART ET SALLES D'EXPOSITION (PUBLICS ET ASSOCIATIFS)

14 - La Tôlerie (pg)
15 - Chapelle de l'Hopital Général (cv)
16 - Salle Gilbert-Gaillard (cv)
17 - Hôtel Fontfreyde/Centre photographique (cv)
18 - FRAC (cv)
19 - Galerie In extenso (cv)
20 - La Cabine (cv)
21 - Espace patrimoine (cv)

LIEUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTURE

22 - Conservatoire à rayonnement régional/CRR (cv)
23 - École d'art/ESACM (pg)
24 - École d'architecture (pg)

CINÉMA

25 - Les Ambiances (cv)
26 - le Capitole (cv)
27 - Le Paris (cv)
28 - Pathé Jaude (cv)
29 - Le Rio (pg)

Lieux de création et de répétitions

30 - La Diode (pg)
31 - Bains d'Huile (cv)
32 - Le comptoir des sons (cv)
33 - Etc...Art (pg)

Bibliothèques/Médiathèques

34 - Médiathèque de Jaude (cv)
35 - Bibliothèque universitaire (cv)
36 - Futur Grande Bibliothèque (cv)
37 - Bibliothèque de Croix-de-Neyrat (pg)

Équipements socioculturels

38 - Espace Nelson-Mandela (pg)
39 - Maison de l'Oradou (pg)
40 - Centre Anatole-France (pg)
41 - Centre Georges-Brassens (pg)

Maisons de quartier

42 - Croix-de-Neyrat (pg)
43 - Champratel (pg)
44 - Les Vergnes (pg)
45 - Saint-Jacques (pg)
46 - Fontaine-du-Bac (pg)

Autres lieux culturels

47 - La Jetée (cv)
48 - Maison du peuple (cv)
49 - Épicentre Factory (cv)
50 - Chapelle de l'Oratoire (cv)
51 - Café Les Augustes (cv)
52 - Boom'structure (pg)
53 - Raymond Bar (pg)
54 - Le Baraka (cv)
55 - Le Puy de la Lune (cv)
56 - Le Transfo (pg)

pg : Plan général
cv : Centre-ville



Sous l'autorité de Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand,
et de Isabelle Lavest, Adjointe à la Politique culturelle.

Nous remercions :

l'Observatoire des Politiques Culturelles[2], et plus particulièrement Jean-Pierre Saez et Elisabeth Renau ;

les élus et les services de la Ville de Clermont-Ferrand ;

Clermont Communauté ;

les participants associés aux groupes de travail organisés dans le cadre de la réflexion autour de ce projet pour leur implication active ;

et **l'ensemble des acteurs culturels et des citoyens clermontois** pour leurs contributions et leur présence assidue dans le cadre des États Généraux de la Culture.

Projet Culturel de Clermont-Ferrand 2016 – 2026
Rédaction : mai 2016
Ville de Clermont-Ferrand

2 / L'Observatoire des politiques culturelles est un organisme national dont la mission est d'accompagner la décentralisation et la déconcentration des politiques culturelles par l'organisation de formations, d'études, de rencontres, de séminaires, de publications et par un travail de conseil et d'information. Il accompagne les collectivités territoriales et les partenaires publics dans la conception d'études et d'évaluations de leurs politiques culturelles et la mise en place de démarches de concertations territoriales. Il travaille également sur l'articulation entre l'innovation artistique et culturelle, les évolutions de la société et les politiques publiques au niveau territorial. Plus d'informations sur www.observatoire-culture.net.

HÔTEL DE VILLE
10, RUE PHILIPPE-MARCOMBES
63033 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 1
TÉL. 04 73 42 63 63
CONTACT@VILLE-CLERMONT-FERRAND.FR
WWW.CLERMONT-FERRAND.FR

CLERMONT FERRAND



Service de Communication Ville de Clermont-Ferrand - Impression : SIC
PEFC 10-31-2211
IMPRIM'VERT